



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

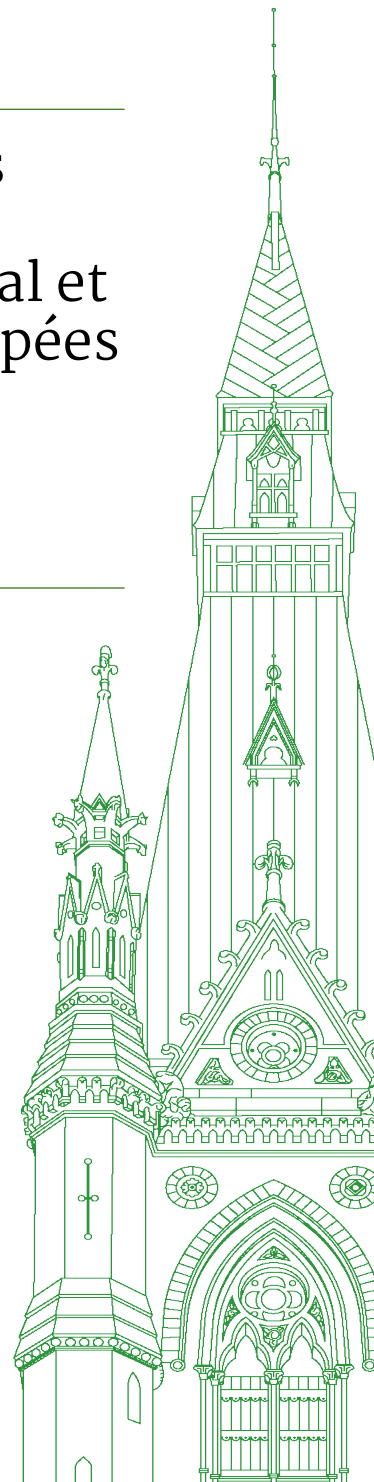
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 039

Le lundi 1^{er} juin 2026



Président : Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le lundi 1er juin 2026

• (1540)

[Traduction]

Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): Bonjour, chers collègues.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la 39^e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

[Traduction]

Conformément à la motion adoptée le lundi 4 mai 2026, le Comité se réunit pour examiner la question de l'itinérance au Canada. La séance d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément au Règlement. Les membres et les témoins participent en personne dans la salle et à distance en utilisant l'application Zoom.

Avant de commencer, je voudrais rappeler à tous les membres de bien vouloir mettre leurs appareils en mode silencieux. Vous avez la possibilité de participer à la séance d'aujourd'hui dans la langue officielle de votre choix. Veuillez mettre votre écouteur et sélectionner le canal correspondant à la langue de votre choix. Si vous participez virtuellement, veuillez cliquer sur l'icône du globe en bas de votre écran Surface. Choisissez la langue officielle de votre choix.

En cas d'interruption des services de traduction, veuillez attirer mon attention. Nous suspendrons la séance le temps que la situation soit réglée.

Toutes les personnes présentes ont satisfait aux critères requis pour bénéficier d'une traduction dans les deux langues.

De même, veuillez ne pas toucher à la perche du micro afin de protéger l'audition des traducteurs.

Veuillez adresser tous vos commentaires par l'intermédiaire du président et attendre que je vous donne la parole.

Je voudrais maintenant accueillir nos témoins pour la première heure. De La Halte du Coin, nous accueillons Pierre Rousseau, directeur général; et Frédérique Favreau, directrice clinique. De RAFT, nous recevons Michael Lethby, directeur exécutif; et de Tiny Tiny Homes, nous accueillons Ryan Donais, fondateur et directeur exécutif.

Chaque témoin, ou le représentant d'un groupe, disposera de cinq minutes pour ses observations préliminaires.

Nous commencerons avec M. Rousseau, de La Halte du Coin.

[Français]

Monsieur Rousseau, vous avez la parole pour cinq minutes.

Pierre Rousseau (directeur général, La Halte du coin): Très bien. Mme Favreau et moi allons nous partager ça.

Il est très difficile de présenter en cinq minutes l'ensemble de notre mission et de nos réalisations vis-à-vis des problèmes d'itinérance et des programmes fédéraux. Voici quelques éléments qui pourront appuyer notre présentation et — nous l'espérons — susciter chez vous des questionnements.

Je me présente brièvement: mon nom est Pierre Rousseau. Je suis directeur général de La Halte du coin depuis 2023. Nous vous expliquerons ce qu'est La Halte du coin. Je suis retraité du Service de police de la Ville de Montréal, pour lequel j'ai travaillé durant 30 ans. J'ai aussi été responsable de la formation à l'École nationale de police du Québec. Je suis diplômé de l'École nationale d'administration publique du Québec. Par le passé, j'ai été administrateur du programme Vers un chez-soi, ou VCS, durant deux ans. À l'époque, quand j'administrais le programme VCS, j'ai travaillé au bureau de santé mentale, itinérance et dépendance avant de m'intéresser à l'itinérance de plus près et de me joindre à La Halte du coin.

Frédérique Favreau (directrice clinique, La Halte du coin): Je m'appelle Frédérique Favreau, et je suis directrice clinique à La Halte du coin. J'ai un bac en criminologie. J'ai travaillé deux ans au ministère de la Sécurité intérieure, dans les établissements de détention de Montréal. Par ailleurs, je travaille sur l'itinérance depuis près de 11 ans maintenant.

La Halte du coin est un refuge pour les personnes en situation d'itinérance. C'est un refuge à haut seuil d'accessibilité, ce qui signifie que nous répondons à des urgences et que nous essayons de nous distinguer du lot en nous démarquant.

Parmi les choses que nous faisons différemment, il y a plusieurs programmes, comme le projet ÉCHO, un programme pour les pairs accompagnateurs, qui suivent des formations dans le but d'aider leur prochain. Donc, par la suite, ce sont ces gens qui procèdent à l'accueil des personnes en situation d'itinérance dans notre refuge.

Ensuite, il y a l'urgence prolongée, qui est un petit pont pour les gens qui ont quelque chose de confirmé, mais pour lesquels nous n'arrivons pas à faire le pont avec nos partenaires. Donc, grâce à ce programme, nous pouvons les accompagner jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur logement ou leur thérapie dans quelque milieu que ce soit.

Par ailleurs, nous avons le programme du Fonds d'urgence pour le traitement, ou FUT, qui est un programme fédéral très structurant pour les personnes qui ont un problème de santé mentale et de dépendance et que nous accueillons pendant plusieurs mois pour, par la suite, leur permettre d'intégrer un logement.

Nous avons aussi la clinique médicale de proximité. Nous avons donc des infirmières et des médecins qui viennent à La Halte du coin y rencontrer les personnes en situation d'itinérance et répondre à leurs besoins divers.

Finalement, nous avons un centre de jour pour combler le besoin sur notre territoire, puisqu'il y a un manque de centres de jour, surtout la fin de semaine. Donc, nous ouvrons nos portes à tous les gens en situation de vulnérabilité pour qu'ils viennent chercher des services d'accompagnement, d'hygiène et d'alimentation.

Pour ce qui est des statistiques, depuis 2020, les demandes ont grandement augmenté. J'insiste beaucoup sur l'aspect des nouveaux visages. Nous avons vraiment beaucoup de nouveaux visages à La Halte du coin. Du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, nous avons accueilli plus de 887 personnes distinctes, pour un total de 16 000 nuitées et plus de 3 000 refus, soit une moyenne de 9 refus par jour. Plus récemment, du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, nous avons accueilli 964 personnes différentes, pour un total de 20 000 nuitées et plus de 5 000 refus. Il est important de souligner que nous avons augmenté notre capacité d'accueil de 15 places supplémentaires et que nous avons doublé le nombre de refus, ce qui montre que les besoins grandissent vraiment depuis 2020.

• (1545)

Pierre Rousseau: Pour avoir administré le programme Vers un chez-soi et m'être occupé des subventions que nous donnions aux organismes, et pour être maintenant directeur à La Halte du coin depuis trois ans, je serais heureux de porter mon regard sur le programme Vers un chez-soi et sur les améliorations possibles.

Je ne veux pas prendre plus de temps, parce que nous n'avons que cinq minutes, mais ça me fera plaisir de répondre à des questions, notamment sur la flexibilité du programme et la prévisibilité nécessaire.

Le président: Merci, monsieur Rousseau et madame Favreau.

[Traduction]

Monsieur Lethby de RAFT, vous disposez de cinq minutes.

Michael Lethby (Directeur exécutif, RAFT) : Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Michael Lethby. Je suis directeur exécutif de RAFT, une organisation au service des jeunes dans la région de Niagara.

Il n'est probablement pas surprenant pour le Comité de dire que l'itinérance est en hausse partout au Canada. Selon certaines sources, le nombre de cas d'itinérance aurait plus que doublé depuis 2018, et de nombreuses petites collectivités voient pour la première fois des sans-abri dans leurs rues et leurs parcs.

Mon expérience directe dans la gestion de l'itinérance remonte au printemps 2005, lorsque Out of the Cold, un refuge de nuit géré par des bénévoles, a fermé après l'hiver. Contrairement aux autres années, les résidents de ce refuge se sont regroupés et ont occupé le parc Montebello de St. Catharines. Ce groupe, qui s'était baptisé « A Ray of Hope », n'avait qu'une seule revendication: que la municipalité ouvre un refuge accessible toute l'année.

La ville a cherché à offrir un hébergement temporaire en ouvrant un refuge dans un bâtiment municipal inutilisé. J'ai été choisi pour gérer ce refuge et travailler avec les dirigeants de « A Ray of Hope » afin de trouver une solution. Celle-ci a consisté en une demande de propositions lancée par la municipalité pour ouvrir et gé-

rer un refuge ouvert toute l'année. À l'époque, cela semblait être une solution. Elle a permis de résoudre une crise immédiate de manière équitable et respectueuse. Ce que nous ne comprenions pas, c'est que nous avions enclenché un processus d'augmentation du nombre de sans-abri à St. Catharines et dans la région de Niagara.

En 2006, je suis devenu directeur exécutif de RAFT, un refuge pour jeunes de 10 lits situé dans un bâtiment délabré du centre-ville de St. Catharines. Ce bâtiment était en si mauvais état qu'aucune des portes ne fermait, y compris celle de la seule salle de bains, et il était tellement infesté de rongeurs que nous trouvions leurs cadavres partout dans l'édifice. Même dans un tel état, notre refuge était complet tous les soirs, et j'étais contraint de refuser des jeunes.

La solution, que j'avais déjà expérimentée, consistait à ouvrir un nouveau refuge, plus grand, ce que j'ai fait en 2007. Le nouveau refuge était et reste magnifique, avec 24 lits, de grandes chambres, des douches et des salles de bains convenables, une cuisine entièrement équipée, des portes qui ferment et aucun rongeur. En l'espace de quelques mois, la solution a été submergée. Tous mes lits étaient occupés, et je me suis retrouvé à nouveau à refuser des jeunes.

Si je vous raconte ces histoires, c'est parce que je tiens à faire comprendre au Comité que j'ai moi-même fait partie du problème. La solution à l'itinérance consistait à ouvrir davantage de refuges. Cette solution ne fait que perpétuer l'itinérance, créant un cercle vicieux qui conduit à l'expansion des refuges, ce qui ne fait qu'augmenter l'itinérance. Je sais que c'est vrai, car j'en ai été témoin et y ai participé.

En 2006, RAFT a accueilli 120 jeunes. En 2007-2008, le nouveau refuge a vu le nombre augmenter à près de 500 par an. Non seulement le refuge enfonçait les jeunes de St. Catharines dans l'itinérance, mais nous avons également commencé à attirer des jeunes des petites communautés et des petites villes.

Cependant, c'est ici que l'histoire change. Je n'ai pas ouvert un refuge de 35 lits ni un refuge de 50 lits. Submergé par la demande et incapable d'augmenter l'offre, j'ai commencé à envisager comment réduire la demande. Je me suis rendu compte que la plupart de mes hypothèses sur l'itinérance étaient erronées. Par exemple, j'ai constaté que la majorité des jeunes fréquentant mon refuge étaient au secondaire juste avant de se retrouver sans domicile, et que, pour beaucoup, ils avaient abandonné leurs études pour pouvoir accéder au refuge. Ce n'étaient pas de « mauvais jeunes ». Cependant, une fois dans mon refuge, rares étaient ceux qui retournaient à l'école ou dans leur communauté. Bien au contraire, plusieurs avaient trouvé dans la rue, à travers l'itinérance, une nouvelle communauté.

Notre solution a été un programme appelé Youth Reconnect, un programme simple qui travaille avec les enseignants pour identifier les élèves susceptibles de rencontrer des difficultés de logement. Une fois l'élève identifié, un travailleur de RAFT le rencontre pour comprendre la difficulté et s'efforce de trouver une solution. Cette approche a été immédiatement couronnée de succès. Les étudiants sont restés logés dans leur communauté et sont restés rattachés à leurs écoles. Plus important encore, ils sont restés en contact avec leur réseau de soutien naturel.

En 2013, le programme Youth Reconnect était accessible à tous les élèves de la région de Niagara. Cette année-là, le refuge RAFT est passé de près de 500 jeunes accueillis par an à 160, ce qui représente une réduction de 70 % de l'itinérance chez les jeunes. Depuis, RAFT a élargi ses programmes de prévention et de réorientation, en y ajoutant des mesures de détournement des refuges ainsi que des soutiens familiaux et naturels destinés à ces personnes. En conséquence, les jeunes en situation d'itinérance ne représentent que 6 à 8 % de la population de sans-abri de Niagara. En 2024, l'autre refuge pour jeunes a fermé en raison d'un manque de demande. RAFT est maintenant le seul refuge pour les jeunes. Nous accueillons en moyenne trois à quatre jeunes par nuit dans une région comptant près d'un demi-million d'habitants — un refuge, quatre jeunes.

Pour parvenir à cette solution, il faut: reconnaître que l'itinérance est causée par des relations brisées et par l'exclusion sociale; mettre résolument l'accent sur le logement, en reconnaissant notamment que la famille est le plus grand fournisseur de logements abordables au Canada; offrir des programmes de prévention et de réorientation éprouvés et entièrement financés; et accroître la productivité des refuges en réduisant la durée des séjours et en augmentant le nombre de sorties réussies vers un logement.

• (1550)

Merci.

Le président: Je vous remercie, monsieur Lethby. Vous avez apporté un éclairage très différent sur cette question par rapport à ce que j'ai pu entendre ces derniers temps. Cela n'enlève rien au mérite des autres témoins. Merci pour votre présentation.

Monsieur Donais, vous avez la parole pour cinq minutes.

Ryan Donais (fondateur et directeur exécutif, Tiny Tiny Homes): Monsieur le président, mesdames et messieurs, bonjour.

Je m'appelle Ryan Donais et je suis le fondateur de Tiny Tiny Homes, une organisation de bienfaisance qui se consacre à l'hébergement de transition pour les personnes en situation d'itinérance.

Mon intervention s'appuie également sur une expérience vécue. J'ai connu l'itinérance pour la première fois à 16 ans, alors que j'étais encore en famille d'accueil. Au cours des 10 années qui ont suivi, j'ai vécu dans la rue, j'ai fait des allers-retours en prison et je me suis retrouvé pris dans un cercle vicieux qui détruisait mon avenir. Ce dont j'avais le plus besoin, ce n'était pas seulement un lit dans un centre d'accueil; j'avais besoin de stabilité. J'avais besoin d'intimité. J'avais besoin d'un endroit sûr où je pourrais me concentrer sur la reconstruction de ma vie.

Quand on est pris au piège du mode de survie au quotidien, il est difficile de s'attaquer à la dépendance, aux traumatismes, à l'emploi, à l'éducation ou à la santé mentale. Le logement constitue le fondement du rétablissement et de la stabilité. Cette expérience m'a conduit à créer Tiny Tiny Homes. Je crois que la guérison commence par le logement.

L'un de nos résidents, Brent Blake, était atteint d'un cancer de stade 4. Il était le gars le plus gentil du monde. Il était humble, fier et du genre à ne jamais accepter un dollar de qui que ce soit. Il refusait également d'aller dans un refuge. Nous avons réussi à loger Brent dans une minimaison, puis à le faire entrer dans un logement permanent pour les derniers mois de sa vie. Nous lui avons offert quelque chose que le système ne pouvait pas offrir: un moyen de retrouver sa dignité.

Une chose que j'aimerais que le Comité comprenne, c'est qu'il n'existe pas de solution unique pour l'itinérance. Des populations différentes nécessitent des solutions différentes. Bien que les minimaisons soient notre point de départ, nous pensons qu'elles ne représentent qu'une petite partie d'un ensemble plus vaste en matière de logement. Le véritable objectif est de créer des parcours pour sortir de l'itinérance grâce à une approche à plusieurs niveaux comprenant des logements stables, abordables et de soutien.

À Toronto, nous gérons actuellement des minimaisons, et nous travaillons au lancement d'un autre site plus grand cet été. L'un de nos principaux projets est un ensemble de 10 logements pour jeunes à Chatham, en Ontario, destiné aux jeunes sortant du placement en famille d'accueil et aux jeunes en situation d'itinérance. Ces jeunes sont exposés à un risque extrêmement élevé de sombrer dans l'itinérance chronique après avoir atteint l'âge limite de prise en charge. Notre objectif est de fournir de petits logements privés équipés de salles de bains et de services d'accompagnement afin que ces jeunes disposent d'une base stable pendant leur transition vers l'âge adulte.

Tous les projets sont financés par des subventions et des dons; aucun financement ne provient du gouvernement.

D'après notre expérience sur le terrain, je crois qu'il y a plusieurs domaines où le gouvernement fédéral pourrait améliorer les résultats.

Tout d'abord, les processus de financement doivent être accélérés. Les petites organisations sont souvent confrontées à de longs délais d'approbation et à des systèmes de demande complexes, même lorsque les projets sont prêts à démarrer.

Deuxièmement, il faut soutenir davantage les modèles de logement à petite échelle, menés par les communautés. Les grands projets sont importants, mais les petits projets peuvent souvent être mis en place plus rapidement, s'intégrer plus facilement dans les communautés et être gérés à moindre coût.

Troisièmement, nous devons nous concentrer sur les logements de transition et les logements avec services de soutien, en particulier pour les populations vulnérables, comme les jeunes sortant du placement familial, les personnes en voie de rétablissement après une dépendance, les personnes âgées et celles qui quittent les campements.

Je pense également que nous devons reconnaître que la réduction des risques commence par le logement. Il est pratiquement impossible pour quelqu'un de se remettre d'une dépendance, d'améliorer sa santé mentale ou de stabiliser sa vie tout en vivant dehors, en mode survie, jour après jour. Le logement apporte aux personnes la stabilité nécessaire pour commencer à s'attaquer aux problèmes plus profonds auxquels elles font face.

À Toronto, le coût moyen d'une place en refuge s'élève à environ 136 \$ par nuit, et dans les refuges spécialisés, les coûts sont nettement plus élevés. À la base, il est souvent moins coûteux de loger les personnes que de les laisser sans abri dans les systèmes d'urgence.

Au-delà du coût financier, un logement stable réduit également la pression sur les hôpitaux, les services de police, les services d'urgence et le système judiciaire. Le logement apporte une stabilité avant même qu'une crise ne survienne. À une époque où chaque dollar public compte, nous devrions privilégier les modèles de logement qui offrent le plus grand nombre de résultats en matière de logement par dollar investi. En adoptant des solutions de logement à moindre coût, nous pouvons aider plus de Canadiens sans augmenter les dépenses globales.

Enfin, je crois que nous devons nous rappeler que le logement n'est pas seulement une question d'infrastructure. Le logement, c'est les soins de santé, le logement, c'est la prévention, le logement, c'est la sécurité publique. Le logement, c'est la dignité. Tout le monde mérite un endroit sûr pour stabiliser sa vie et se construire un avenir.

Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer aujourd'hui.

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

• (1555)

Le président: Merci beaucoup pour votre témoignage, monsieur Donais.

La séance de questions-réponses s'annonce intéressante.

Vous avez six minutes, monsieur Aitchison.

J'aimerais bien changer de place avec vous, mais je ne peux pas.

Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Merci, monsieur le président. Nous vous donnerons l'occasion de le faire. Vous pourrez exercer votre prérogative un peu plus tard.

Merci à tous les témoins présents aujourd'hui. Nous vous remercions d'être venus.

Je vais commencer par M. Lethby.

Nous avons discuté à plusieurs reprises de ce que je considère comme une transformation tout à fait miraculeuse de la situation des jeunes sans-abri à Niagara. Je me demande toutefois si vous pouvez nous expliquer un peu la situation de l'itinérance et du système des refuges en général, et comment les gens se retrouvent dans une situation comme celle où vous vous êtes trouvés.

Par exemple, les politiciens semblent penser que la solution consiste à consacrer plus d'argent à la création de lits supplémentaires. Je me demande si vous pouvez en dire un peu plus à ce sujet devant le Comité.

En gros, dites-nous ce que nous avons fait de travers.

Michael Lethby: Merci pour la question.

C'est une solution vieille de plus de 100 ans. J'étais en Angleterre il n'y a pas longtemps, et j'ai découvert qu'il existait là-bas un refuge créé pour accueillir les personnes venant travailler en ville. Voilà quelle a été notre réponse. Le problème, c'est que notre société a évolué, mais que notre façon de réagir est restée exactement la même.

Autrefois, les personnes qui venaient, principalement des hommes, y séjournaient pour des durées très courtes. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est que nous avons un système de refuges qui tente de prendre en charge l'ensemble de la population, en utilisant un modèle qui avait en réalité été conçu pour une autre époque.

Du point de vue d'un politicien, en particulier en tant que maire... Les maires ont tendance à être les politiciens qui entendent le plus parler de l'itinérance. Ce sont eux qui reçoivent les appels, car il y a quelqu'un au centre-ville, et la réponse est généralement très compréhensible: on voit quelqu'un dans la rue et on suppose qu'il a besoin d'un endroit où aller, donc un refuge semble être la solution intermédiaire logique, car nous savons tous que le logement est inabordable.

Je dirai que je fais ce travail depuis 20 ans, et le logement a toujours été inabordable. Je n'ai jamais vécu à une époque où le logement était abordable, mais la même réponse revient sans cesse, et elle est maintenant renforcée par les tribunaux, qui affirment que la solution à l'itinérance consiste à fournir un refuge. La directive donnée aux municipalités est qu'elles doivent fournir un refuge; ainsi, d'un point de vue juridique, nous ancrons encore davantage le refuge dans notre système, ce qui rend alors très difficile d'envisager d'autres options.

Scott Aitchison: Je souhaite poursuivre dans la même veine.

Vous mettez vraiment l'accent sur la réorientation, c'est-à-dire sur le fait d'empêcher les jeunes de se retrouver à la rue. Lors de la dernière réunion, nous avons appris qu'un nombre impressionnant de personnes se retrouvent en situation d'itinérance à l'âge adulte, mais que leur première expérience d'itinérance a eu lieu avant l'âge de 24 ans.

Le travail que vous faites maintenant ne concerne pas seulement les jeunes d'aujourd'hui. Il concerne l'avenir. Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus sur ce travail et sur ce qui constitue le principal obstacle pour empêcher les gens de se retrouver sans abri.

• (1600)

Michael Lethby: Dans une étude que j'ai menée en 2006, nous avons réalisé une entrevue avec environ 160 personnes en situation d'itinérance chronique dans la région de Niagara. Environ 45 % d'entre elles ont indiqué avoir connu leur première période d'itinérance à l'adolescence; nous disposons donc de données locales qui mettent en évidence ce problème. En fait, cette étude de 2006 a en partie contribué à l'élaboration de notre programme.

Quant au principal obstacle, la prévention prend du temps. C'est probablement l'un des plus grands obstacles. Si vous êtes maire et que vous recevez tous ces appels, il est difficile de se lever et de dire : « Eh bien, nous avons une solution, mais il faudra cinq à dix ans pour qu'elle porte ses fruits. » C'est là toute la difficulté de la prévention: c'est un travail qui s'inscrit sur plusieurs générations. Il faut du temps avant que cela ne porte ses fruits, et dans ce cas, il faut que votre système de refuges d'urgence fonctionne au même rythme que votre système de prévention. Comme il s'agit d'une situation de crise et que les gens ont tendance à vouloir fournir des services d'urgence, il est toujours difficile de défendre un modèle de prévention qui ne s'attaque pas directement à la crise.

Cependant, nous avons constaté que notre programme de détournement des refuges est probablement le meilleur des programmes de prévention mis en place très tôt, car nous observons actuellement un taux de réorientation de 70 % des jeunes qui n'avaient jamais été dans un refuge auparavant et qui ont pu être orientés vers un logement sécurisé et approprié; et pour ceux qui ont déjà vécu l'itinérance, nous observons toujours un taux de réorientation d'environ 40 %, pour un taux global d'environ 53 à 59 %.

Scott Aitchison: Il me reste 40 secondes. Je veux m'assurer qu'on ne diabolise pas des personnes qui ont de très bonnes intentions et dont la raison d'être est de développer leur organisation et de loger le plus grand nombre de personnes possible. Je pense que c'est une démarche très louable, mais vous nous dites que ce n'est pas vraiment la solution.

Michael Lethby: Selon mon expérience, ce n'est pas la solution. D'après mon expérience, quand on regarde les logements, on voit des boîtes, mais moi, je vois des familles.

Scott Aitchison: Merci.

Le président: Je vous remercie, monsieur Aitchison.

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour six minutes.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les témoins qui sont ici, mais aussi pour leur dire que leur apport dans cette étude est vraiment inestimable.

Monsieur Rousseau, en tant que professionnel chargé d'administrer le programme Vers un chez-soi, comment suggérez-vous que nous l'améliorions?

Pierre Rousseau: Selon mon expérience, le programme est vaste. Il permet de répondre à beaucoup de besoins en matière de logement, de la recherche de logements à l'hébergement d'urgence. Ça fonctionne par projet, naturellement.

En somme, ce qui met les organismes en difficulté, ce sont les annonces tardives. Il faut que vous sachiez que le programme Vers un chez-soi est un bailleur de fonds très important pour les gens au Québec, en plus du Plan d'action interministériel en itinérance, ou PAII, du gouvernement du Québec. Or, l'annonce tardive de la reconduction de ce financement a des conséquences sur la façon dont nous gérons notre organisation et sur la rétention de notre personnel. Nous ne savons pas sur quel pied danser. Si c'est possible, il faudrait nous annoncer la reconduction, s'il vous plaît, car il y a des impératifs.

J'irais plus loin. Au Québec, il existe le Programme de soutien aux organismes communautaires, ou PSOC, qui est un programme récurrent. Selon moi, le programme Vers un chez-soi devrait lui aussi, compte tenu de son importance, être un programme récurrent doté de projets tous les deux ans.

Nous administrons des organismes à but non lucratif, mais il y a des règles de gestion importantes qui s'appliquent, comme dans les entreprises et les commerces. Par exemple, si on arrivait à transférer des sommes d'argent d'une année à l'autre, ce serait un cadeau inestimable. Il faudrait aussi permettre au directeur général et aux gens qui administrent les organismes d'avoir une saine gestion. On ne peut pas arriver avec des sommes provenant de fonds de tiroir, comme on le dit au Québec.

Par exemple, on nous annonce des sommes d'argent en février, mais il faut dépenser cet argent d'ici le 31 mars. Arrivés au 31 mars, nous allons dépenser, ou plutôt nous allons investir, nous allons acheter des choses, mais si ce financement était reconduit, était versé à l'avance dès le début, ça nous donnerait plus de prévisibilité.

Je m'en suis rendu compte quand j'administrais le programme Vers un chez-soi. Les organismes étaient mal pris. Par exemple,

s'ils voulaient faire des travaux en immobilisation, ils devaient trouver des entrepreneurs et tout, ce qui peut chevaucher deux années financières. Il y a une rigidité que nous ne devrions plus avoir.

Il faut donc éviter les annonces tardives. Il faudrait prévoir les fonds de tiroir à donner aux organismes pour qu'ils puissent mener leurs activités, et non pour réaliser des projets de dernière minute en faisant des investissements avant le 31 mars comme si c'était une course. Nous allons toujours trouver des investissements, mais si nous recevons les sous un peu plus tôt, nous serons capables de faire quelque chose.

C'est la même chose pour le Plan de réponse communautaire aux campements, ou PRCC, où les refuges travaillent de près avec les gens en campement. Un organisme comme le nôtre, La Halte du coin, offre 45 lits, et nous gérons aussi deux roulottes sous le pont Jacques-Cartier. Notre organisme est situé à côté de Montréal. Une marée de gens s'y retrouve. Vous nous avez entendus lorsque nous avons mentionné le nombre de visages différents que nous avons vus. Nous travaillons beaucoup dans la chronicité.

Je vais diverger un peu. Je veux ajouter le fait que nous avons la particularité d'être une porte d'entrée. Nous travaillons avec d'autres organismes sur la transition aussi, mais également sur des périodes de six mois, d'un an et de trois ans. En somme, ce sont les améliorations que je voulais souligner.

Naturellement, je suis obligé de le dire: la demande a augmenté. Nous avons augmenté le nombre de lits de 30 à 45, et le nombre de demandes refusées a presque doublé. La demande des gens en situation d'itinérance augmente. Le nombre de gens en détresse va en augmentant.

Je salue l'investissement du gouvernement, qui a rehaussé le financement du programme Vers un chez-soi, lequel va en augmentant. Toutefois, il faudrait avoir davantage de financement. Comme refuge, nous arrivons à sortir des gens de la rue grâce à des programmes d'urgence prolongés.

Au mois d'octobre, nous avons mis en place un programme pour lequel nous avons eu 105 personnes.

C'est une course contre la montre, c'est vrai, et mon collègue a raison de le dire. Il faut donner plus de temps aux gens.

● (1605)

Natilien Joseph: Comme il reste environ deux minutes à mon temps de parole, je vais vous poser une autre question.

Croyez-vous qu'une plus grande prévisibilité ou flexibilité du financement permettrait aux organismes de consacrer davantage de ressources aux services directs plutôt qu'à la gestion administrative?

Pierre Rousseau: Oui, nécessairement.

Ce serait rassurant pour nous, puisque nous devons gérer le tout. Il faut avoir une gestion parfaite, une saine gestion. Si nous n'avons pas de prévisibilité, ça nous nuit énormément. Nous arrivons à faire des dépenses et des investissements, mais, s'il y avait une saine gestion, nous aurions peut-être consacré ces fonds à autre chose. Comme ça arrive à la dernière minute, on se bat contre une règle de fonctionnariat.

Natilien Joseph: Merci, monsieur Rousseau.

Madame Favreau, si vous aviez trois recommandations prioritaires à formuler au Comité, quelles seraient-elles?

Frédérique Favreau: La première, c'est d'investir dans la prévention. L'importance de la prévention est prouvée par de nombreuses études.

M. Rousseau et moi disons souvent que si on veut fermer le robinet de la Halte du coin, les places en refuge, alors il faut vraiment investir en prévention et dans les campements, choses qu'il y avait moins avant.

Ces gens, plus on les laisse sur le bord de l'eau, comme c'est le cas à Longueuil, plus ils décrochent. Ça demande donc plus de ressources, plus de temps et plus d'énergie pour les réinsérer.

L'autre option passe vraiment par le logement. Je parle ici du logement avec accompagnement, pas juste d'un logement. Si on fait juste mettre ces gens dans des logements sans qu'il y ait un suivi ou un accompagnement, c'est à ce moment qu'on a un problème.

Natilien Joseph: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Joseph.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de nous avoir fait part de leurs différentes opinions. C'était intéressant. Messieurs Lethby et Donais, je vous remercie également.

Mes premières questions s'adressent aux représentants de la Halte du coin.

Madame Favreau et monsieur Rousseau, je vous remercie beaucoup de votre présence. Je n'ai pas de question concernant vos observations sur les chiffres. Il est assez incroyable de constater que le nombre de refus a doublé alors qu'il y a des lits supplémentaires.

Je représente la circonscription de Shefford, dont la ville-centre est Granby. Je peux confirmer que l'itinérance s'est beaucoup déplacée. Pour la région de Granby, c'est devenu un réel problème; ce n'est plus un problème seulement pour Montréal. Le visage de l'itinérance est assurément en train de changer.

D'ailleurs, ma première question concerne l'augmentation de l'itinérance. Monsieur Rousseau, dans votre allocution, vous avez parlé du nouveau visage de l'itinérance. Au-delà des chiffres, qui sont ces nouvelles personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance?

• (1610)

Pierre Rousseau: C'est très varié. Pour avoir travaillé à Montréal et patrouillé dans les quartiers les plus pauvres, je peux dire qu'il y a eu embourgeoisement. Il y a des gens qui peinaient à joindre les deux bouts à la fin du mois, à cause de l'augmentation du coût de la vie, de la pauvreté, des rénovations de logements et des évictions. Ce sont des gens qui tiraient déjà leur lot quotidien avec misère.

Il y a une partie de ces gens qui s'organisaient; ils bénéficiaient de l'aide sociale, mais ils n'arrivaient plus. Une prestation d'aide sociale, c'est 865 \$ pour une personne seule, alors qu'un logement d'une chambre coûte 1 100 \$. La solution, c'était la colocation, mais, quand les gens se chicanent, ils revenaient au refuge.

Il y a aussi beaucoup de personnes âgées en situation d'itinérance. Quand on arrive au refuge, on est toujours un peu éloigné de sa famille. Si on vient à la Halte du coin, c'est parce qu'il y a quelque chose qui clochait avant l'arrivée. Qu'il s'agisse d'une per-

sonne âgée de 93 ans, d'un jeune qui vient de quitter un centre jeunesse ou de quelqu'un qui n'arrive plus à payer son logement, on veut vraiment les diriger vers les organismes, comme l'Antre-Temps. On accepte les jeunes, naturellement, mais il y a beaucoup plus de jeunes et de personnes âgées qui ont besoin de soutien. Je vais donner l'exemple d'un couple dont l'un des conjoints était handicapé visuel; un intervenant se promenait avec celui-ci, mais ça monopolisait une personne. Cette image est incroyable et étonnante.

Madame Favreau, désirez-vous renchérir sur les nouveaux visages de l'itinérance?

Frédérique Favreau: Je pense que vous avez fait le tour de la question, mais je peux confirmer que beaucoup plus de personnes âgées ont besoin d'aide, notamment à cause d'une rénovation. C'est quand même assez impressionnant. Comme je le disais, nous nous demandons parfois si nous ne sommes pas devenus un centre d'hébergement et de soins de longue durée.

Andréanne Larouche: Je vous confirme qu'à Granby, pour l'Association québécoise de défense des droits locale, le nombre de rénovations et d'aînés qui se ramassent à la rue est son gros cheval de bataille.

J'écoutais un reportage jeudi dernier, alors que j'étais sur la route pour retourner dans ma circonscription après ma semaine de travail. Ce reportage confirmait que les revenus combinés de la pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti — vous parliez du montant de l'aide sociale — ne permettent plus aux aînés de payer leur loyer. Compte tenu de ça, combiné à ce que vous avez déjà dit à propos des jeunes qui sortent des centres jeunesse, je pense qu'on comprend que les visages de l'itinérance ont énormément changé.

Ce matin, Banques alimentaires Canada a publié son rapport. Je vais aller le consulter pour voir les nouveaux visages des gens qui demandent de l'aide alimentaire. Nous sommes d'accord pour dire que les deux postes parmi les plus essentiels, qui ont connu la plus grande inflation, ce sont le logement et la capacité de se nourrir. Ce sont pourtant deux besoins de base.

Quelles en sont les causes? Vous avez parlé du manque de revenus. Est-ce le manque de continuum dans les services? Est-ce plutôt un manque de financement des programmes d'aide? Vous avez parlé du programme Vers un chez-soi. À propos du programme de campement, j'ai rencontré des organismes, en janvier, qui déploieraient le fait qu'ils n'avaient pas la confirmation qu'ils pourraient avoir leur programme. Dans ma circonscription, beaucoup d'organismes bénéficiaient de ce programme.

Qu'est-ce que ça a comme conséquences?

Pierre Rousseau: Ça amène naturellement de l'insécurité.

Les causes de l'itinérance incluent les séparations, les accidents de travail et les dépendances. C'est connu et c'est très vaste. Vous parliez d'aide alimentaire. Nous exploitons un centre de jour, trois jours par semaine, où nous sommes ouverts à la population. Les gens, même à risque d'itinérance, viennent aussi chez nous pour manger. Ça aussi, ça explose.

On met un pied dans le problème quand la désaffiliation sociale commence. Un organisme comme la Halte du coin a vu son nombre de lits passer de 45 à 35. Il a fallu réduire notre capacité d'accueil de 10 lits, parce que cette année, la Halte du coin sera déficitaire. Malgré l'aide d'une fondation qui vient un peu éponger notre déficit, nous serons déficitaires. Alors, merci de l'effort, merci de ce qui a été fait et merci de l'augmentation de VCS, mais, honnêtement, ce n'est pas suffisant. Ça se traduit donc en nombre de lits qui passera de 45 à 35. Ça nous fait mal au cœur.

• (1615)

Frédérique Favreau: En ce qui concerne les PRCC, soit les Plans de réponse communautaire aux campements, j'ai eu une réunion ce matin à ce sujet et les chiffres n'ont toujours pas été confirmés à ce jour. La Halte du coin aidait à un projet de roulottes sous le métro pendant la période hivernale. Durant l'hiver, juste à cet endroit, autre que la Halte, nous avons accueilli 12 000 personnes dans un café communautaire.

Nous sommes déjà stressés à l'idée de ce que nous allons faire si ça ne revient pas ou si nous n'avons pas les mêmes montants confirmés pour l'année prochaine. Allons-nous être capables d'aider à la même échelle cette année, seulement pour la période hivernale?

Tous ces gens sont retournés sur le bord de l'eau pour vivre dans des tentes. Si vous passez à Longueuil, vous pourrez les voir. Comme disait M. Rousseau, plus on les met en campement, plus ils deviennent désaffiliés. C'est ensuite difficile de les ramener avec nous, dans la société.

Le président: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Madame DeRidder, vous avez la parole.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Le président: Vous avez cinq minutes, madame. Bienvenue.

Nous avons plusieurs nouveaux membres cet après-midi.

Kelly DeRidder: Je vais commencer par M. Donais.

Merci d'être venu partager votre histoire. D'une personne à une autre qui a dormi dans la rue, plus nous en parlons, plus nous ferons bouger les choses dans ce pays. Je vous félicite pour votre courage et pour votre volonté de trouver une solution à ce que nous observons ici, dans ce pays.

S'il y a un aspect sur lequel nous ne nous sommes pas encore penchés aujourd'hui, c'est la façon dont les dépendances entourent l'itinérance. C'est une pièce maîtresse du casse-tête auquel notre pays fait face actuellement.

Il y a un campement à Kitchener, qui a fait récemment l'objet d'une décision de maintien afin de répondre au besoin de logement, ce qui, selon vous, freine l'avancement vers la résolution du problème. Je suis d'accord avec vous, monsieur. Les membres de notre bureau sont allés parler à 22 des résidents de ce campement et, sur ces 22 personnes, une seule ne consommait pas. Je pense qu'une partie de la solution réside dans les services de rétablissement pour la dépendance, et dans le fait de se concentrer sur la grande et belle vie qu'on peut avoir de l'autre côté de la dépendance.

Pourriez-vous nous expliquer en quoi cette phase de transition aidera à mettre l'accent sur la stabilisation et le rétablissement des personnes prisonnières de la dépendance?

Ryan Donais: La dépendance a sans aucun doute joué un rôle dans mon itinérance, et le rétablissement a été essentiel pour mettre fin à ce cercle vicieux et m'en sortir.

Je ne pense pas que la solution soit de dépenser plus d'argent; je pense qu'il faut dépenser cet argent différemment et le réorienter vers les domaines où il devrait aller. Il y a beaucoup de personnes âgées qui ont juste besoin d'une petite aide au loyer.

Si nous dépensons l'argent différemment, nous pouvons diriger des fonds vers davantage de services, comme les services de lutte contre la dépendance. À l'heure actuelle, dans n'importe quelle grande ville du Canada, si vous appelez les services municipaux pour dire que vous souhaitez aller en cure de désintoxication, ces services ne seront accessibles que dans plusieurs mois. Nous avons besoin de plus de mesures de soutien globales, et nous avons besoin de plus de parcours pour mettre fin aux comportements qui mènent à l'itinérance.

Kelly DeRidder: Je suis complètement d'accord.

Monsieur Lethby, vous avez parlé des jeunes aujourd'hui. Pourriez-vous nous expliquer comment les problèmes de santé mentale, les dépendances, l'éclatement des familles et l'isolement social contribuent à ce que certains jeunes se retrouvent à la rue? Si nous nous concentrons davantage sur le financement en amont, pourrions-nous briser ces cercles vicieux avant que ces jeunes ne sombre dans la dépendance?

Michael Lethby: Une étude célèbre menée pendant la Seconde Guerre mondiale s'est penchée sur les avions qui avaient survécu et a examiné les endroits où ils avaient subi des dommages. On a alors supposé qu'il fallait renforcer ces parties de l'appareil, mais en réalité, c'était tout le contraire: ce sont les avions qui n'avaient pas survécu qui avaient besoin d'être réparés, et non ceux qui avaient survécu. De la même manière, dans le cas des sans-abri, on observe beaucoup de dépendances, beaucoup de problèmes de santé mentale et beaucoup de pauvreté, mais nous ne voyons pas réellement toutes les personnes qui ne se sont pas retrouvées en situation d'itinérance.

Si l'on examine la dépendance grave au Canada, on constate qu'elle touche probablement 16 % de la population, alors que 1 % de la population est en situation d'itinérance à un moment donné. Si la dépendance était un facteur majeur de l'itinérance, on s'attendrait à voir beaucoup plus de personnes sans abri, mais ce n'est pas le cas. Pourquoi? Telle est la question.

La réponse est ce que j'appelle la « théorie unificatrice de l'itinérance ». Les gens sont sans abri parce qu'ils sont incapables d'instaurer des relations sociales qui leur permettraient de trouver un logement. Pourquoi les personnes souffrant de dépendances graves n'envahissent-elles pas nos rues? C'est parce qu'elles ont de la famille et des amis qui font tout leur possible pour s'assurer que ces personnes sont logées.

Les personnes que nous voyons dans la rue s'y trouvent parce que, pour une raison ou une autre, elles n'ont pas pu accéder à ces réseaux de soutien. Notre travail consiste à reconnaître cela et à voir comment nous pouvons aider les gens à améliorer leurs relations, puis à permettre au système — le système naturel, et non le système payant à but lucratif — de soutenir les gens par le biais du logement.

• (1620)

Kelly DeRidder: Merci.

Ce n'est pas toujours qu'ils bénéficient d'un soutien. J'avais une famille qui m'aimait beaucoup, mais qui m'a fait preuve d'une affection exigeante. Tant que j'étais en pleine dépendance, je n'avais pas le droit de rentrer à la maison, mais quand j'ai été prêt à me rétablir, j'ai pu le faire. Je pense que c'est aussi un élément important pour aller de l'avant.

Certaines personnes tombent dans la dépendance parce que c'était amusant au secondaire. Puis cela se transforme en quelque chose qu'elles n'auraient jamais imaginé. Nous devons soutenir toute personne qui, à un moment donné, souhaite et a besoin de se rétablir.

Monsieur Donais, si vous deviez prendre la décision aujourd'hui, pourriez-vous dire à quel point cette décision est éphémère et à quelle vitesse nous devons réagir quand quelqu'un se dit prêt?

Ryan Donais: Nous devons donner aux gens les moyens de réussir. Se remettre d'une dépendance ne se résume pas à suivre un traitement. Cela passe par la désintoxication, l'attente avant d'entrer en traitement, le traitement lui-même, puis l'accompagnement au logement qui s'ensuit.

Quelle que soit la durée de la dépendance active, il faut beaucoup plus de temps pour se défaire de ces comportements. Nous devons mettre en place davantage de mesures de soutien, non seulement pour la dépendance, mais aussi pour la santé mentale. Nous devons aider les gens à briser le cycle de l'itinérance.

Kelly DeRidder: Merci.

Le président: Je vous remercie, madame DeRidder.

Madame Romanado, vous avez cinq minutes.

[Français]

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici, avec nous, aujourd'hui.

Je vais commencer par vous, monsieur Rousseau et madame Favreau. Je vous remercie. En tant que députée de Longueuil—Charles-LeMoyne, soit l'autre circonscription de Longueuil, avec le pont Jacques-Cartier, je connais très bien le travail que vous faites.

Vous avez un peu parlé de prévention et de l'importance d'avoir non seulement un logement, mais aussi tout l'accompagnement nécessaire. Après mon élection en 2015, à une des premières rencontres que j'ai eues avec la Table itinérance Rive-Sud, j'ai demandé pourquoi il y avait de l'itinérance sur la Rive-Sud. J'ai dit que ça ne se pouvait pas, que tout le monde allait bien. On m'a parlé des programmes et on m'a expliqué le problème de l'absence d'écosystème. Donc, si quelqu'un a un problème de toxicomanie ou de santé mentale et que ça ne va pas bien avec sa famille, on peut lui donner un endroit où vivre, mais il n'aura pas d'accompagnement ni de soutien.

Est-ce que vous pouvez nous donner vos conseils pour accompagner les personnes qui sont en situation d'itinérance? Ce n'est pas juste une question de trouver un logement abordable. Il doit y avoir tout un système autour de ça. Est-ce que vous pouvez nous donner vos conseils?

Pierre Rousseau: Tout à fait.

J'aime les images. Bon nombre d'entre vous ont peut-être joué au jeu de serpents et d'échelles dans leur enfance. La désintoxication et l'itinérance, ça va au rythme des gens qui s'y trouvent. Il y a des

gens pour qui c'est une première étape. Il y a des gens qui vont profiter de l'échelle. Alors, on va ajuster les choses. Le défi des refuges, c'est d'accueillir tous ces gens qui ne sont pas au même endroit.

Je comprends que le logement avec un accompagnement, c'est super important. Cependant, nous côtoyons une masse de gens en situation chronique, et c'est désespérant.

Dans la région de Longueuil, les organismes sont séparés, mais nous travaillons très bien en équipe. Si la Halte du coin est l'évier d'une plomberie — j'aime les images — et que le continuum est la transition et les appartements supervisés, ce continuum est bloqué. Ça pousse les refuges à essayer des choses comme le projet ÉCHO ou comme l'urgence prolongée. C'est contradictoire, un refuge d'urgence qui fait de l'urgence prolongée, mais c'est parce qu'il faut se battre contre la montre. Nous le faisons depuis octobre, et sur 105 personnes, il y en a 75 qui ont été en thérapie. C'est vrai qu'elles vont en thérapie et qu'elles reviennent, aussi. Nous travaillons avec une tranche très dure.

Donc, il n'y a pas de solution miracle. Il faut s'adapter. C'est frustrant d'une certaine manière, parce qu'on veut autant que ces gens-là, et il y a aussi une fatigue qui s'installe. Toutefois, il faut respecter ce continuum et il faut respecter là où les gens sont rendus. Alors, on ne peut pas mettre tout le monde dans un logement comme ça, avec une baguette magique, et penser qu'on va mettre fin à l'itinérance. Ça ne fonctionnera pas comme ça. Il faut qu'il y ait de l'accompagnement, et malheureusement, sur le chemin de croix, il va falloir que certains trébuchent, se relèvent et trébuchent encore.

Ce qui est important, c'est de créer des relations de confiance. Les refuges comme le nôtre, par exemple, vont refuser d'aller au-delà de 50 personnes, parce que nous connaissons les gens et que nous créons des liens avec les gens. C'est le début d'une réaffiliation et de l'estime, à l'aide de projets comme ÉCHO où, avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, nous avons donné un petit salaire. Les gens ont reçu une formation donnée par l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale. Ils sont devenus des gens qui témoignent de leur passage. Ils sont intégrés dans des programmes d'études pour les futurs intervenants. C'est le retour de la dignité, tout ça.

C'est difficile, madame Romanado. Pour répondre à votre question, c'est très différent. Je prends beaucoup de temps, excusez-moi.

• (1625)

Sherry Romanado: Je vais juste poser une question à M. Lethby.

[Traduction]

Monsieur Lethby, vous avez parlé d'une histoire à succès en matière de prévention auprès des jeunes et de lutte contre l'itinérance chez les jeunes. Je suppose que vous avez dû travailler en étroite collaboration avec les municipalités, les écoles, les enseignants, les travailleurs sociaux et ainsi de suite pour mener à bien ce programme. Que recommanderiez-vous à ceux qui tentent de mener un travail similaire dans l'espoir qu'un jour, nous n'aurons plus besoin de refuges? Avez-vous l'espoir que tous les niveaux de gouvernement et tous les intervenants puissent travailler ensemble vers cet objectif commun, à savoir que les personnes actuellement en situation de risque n'en arrivent pas à se retrouver sans abri?

Pourriez-vous nous donner votre avis à ce sujet?

Michael Lethby: Oui, c'est tout à fait vrai. Nous avons dû collaborer avec l'ensemble de la communauté pour venir en aide aux jeunes. Ce n'est pas quelque chose que mon organisme peut faire tout seul, mais je pense qu'il est important que tous les services se concentrent sur ce qu'ils font le mieux, plutôt que d'essayer de tout faire. C'est là que je constate un certain conflit.

Nous nous concentrons sur les jeunes et veillons à ce qu'ils trouvent un logement.

[Français]

Le président: Merci, madame.

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes trente secondes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

Encore une fois, chers témoins, vous êtes des héros de l'ombre. Par votre travail, ce que vous faites au quotidien, vous changez la vie de gens. En plus, certains d'entre vous le font après être passés eux-mêmes par un parcours difficile. C'est tout à votre honneur.

Je vais faire une petite parenthèse. Monsieur Rousseau, vous avez parlé, tout à l'heure, du fait que le divorce peut être une cause d'itinérance, et vous avez parlé du jeu de serpents et d'échelles. Mon premier contact avec des gens en situation d'itinérance a été à l'adolescence, quand je suis allée passer une soirée à la Maison du Père, à Montréal, pour servir des repas. Après, on m'a invitée à aller jaser avec les gens. J'ai joué aux cartes avec quelqu'un qui était avocat, mais qui avait tout perdu à la suite d'un divorce. Il s'était retrouvé dans la rue. Donc, c'est vrai que les causes sont multiples.

Madame Favreau et monsieur Rousseau, je vais d'abord vous poser une question, puis, s'il reste du temps, d'autres témoins pourront y répondre.

Plusieurs organismes québécois défendent une approche de continuum de services. En ce moment, est-ce qu'une approche unique comme Logement d'abord répond réellement aux besoins de tous les profils de personnes en situation d'itinérance? Je pense que, par vos témoignages, vous l'avez confirmé.

Chez nous, il y a des organismes. J'ai une pensée pour les gens de l'Auberge sous mon toit ou de la maison d'hébergement Le Passant, qui, lors d'une réunion, ont utilisé l'image des marches d'escalier. C'est une marche à la fois. Si on saute une marche, ça se peut qu'on tombe. C'est un peu comme le jeu de serpents et d'échelles dont vous avez parlé.

J'aimerais entendre votre avis là-dessus. Peut-être que le logement, ça ne règle pas tout.

Pierre Rousseau: Il y a une grande variété de gens en itinérance. Nous avons gardé des gens dans le refuge plus longtemps, parce qu'ils allaient entrer dans les logements avec l'aide du Programme de supplément au loyer Québec. Ça, c'est un beau souffle, c'est une belle idée et ça peut vraiment aider. Cependant, ça ne fonctionne pas pour tout le monde.

Comme refuge, nous n'avons pas envie d'exister. Nous n'avons pas envie de voir la file toujours se rallonger. Ce n'est pas ça que nous voulons faire, mais dans l'état des choses, nous ne pouvons pas espérer que...

Ça passe par le logement, mais avec un accompagnement, quand les gens sont prêts et qu'ils sont rendus là. Ça, c'est difficile et c'est long, et c'est long et décourageant pour certains. Il y en a que nous

connaissons depuis trois ans. J'ai connu des gens pendant trois ans, et il y en a qui sont sortis de la rue. Cependant, c'est très long. Pour d'autres, ce n'est vraiment pas long, parce qu'ils ont les habiletés sociales ou encore un petit réseau. Ils arrivent à se reconstruire rapidement, et nous les appuyons. Ils se sentent appréciés. Nous connaissons leur nom et nous créons un lien. Pour eux, ça va.

C'est vrai, madame Larouche, que le logement, ce n'est pas tout, mais c'est important aussi. Les gens en itinérance, c'est une communauté. Je m'arrête là.

• (1630)

Andréanne Larouche: Merci.

Le président: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Davies pour cinq minutes.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Lethby, je voudrais tout d'abord vous dire à quel point j'ai été ravi de notre rencontre il y a environ une semaine et demie, si je me souviens bien, et de notre visite à RAFT.

Pour les membres du Comité, je tiens à préciser, en tant que résident de Niagara, que Niagara se compose de 12 municipalités. RAFT se trouve dans la ville de St. Catharines.

Vous disposez d'un refuge pour jeunes sans-abri. Quel est le profil typique d'une personne qui viendrait dans votre établissement?

Michael Lethby: En général, il s'agit d'un jeune âgé de 16 à 24 ans qui cherche un refuge. Une grande partie de ces jeunes a déjà été prise en charge à un moment ou à un autre. Environ 40 % des jeunes qui viennent dans mon refuge ont déjà été en contact avec le système d'une manière ou d'une autre.

D'autre part, les dépendances et les problèmes de santé mentale sont sans aucun doute des facteurs importants. Quitter le domicile familial, ne pas savoir comment interagir avec un propriétaire ou même comment entamer les démarches, et ne pas comprendre comment utiliser correctement le système sont autant de caractéristiques typiques.

Fred Davies: Dans une région comme Niagara, qui compte tant de municipalités, nous avons tendance à fonctionner en silos, et nous en avons discuté. Comment les habitants de Port Colborne, par exemple, ou de Fort Erie ou encore de Wainfleet, pourraient-ils réellement trouver le chemin de votre refuge? C'est assez loin.

Michael Lethby: C'est l'une des choses que j'ai constatées en 2007, lorsque nous avons accueilli ces 500 jeunes. Nous présumions que la majorité venait de St. Catharines, mais quand j'ai regardé qui venait réellement, j'ai vu que 60 % ou plus provenaient en fait de toutes les communautés entourant St. Catharines.

Ce qui nous a le plus troublés à l'époque, c'est que ce groupe de jeunes était particulièrement vulnérable. Ils étaient vulnérables non seulement en raison de leur expérience de l'itinérance, mais aussi parce que nous les obligeons à se rendre à St. Catharines pour avoir accès à un refuge.

À l'époque, j'appelais cela le « défi de la station de bus ». N'importe qui pouvait aller à la station de bus, observer l'autobus en provenance de l'extérieur et dire à quel moment une personne qui descendait de cet autobus n'était pas de la ville. Le problème, c'est non seulement que je n'avais aucun moyen d'entrer en contact avec eux, mais aussi que les trafiquants de drogue et les proxénètes, eux, en avaient. Ils attendaient à la gare routière que ces jeunes descendent du bus. Puis ils les attiraient vers eux et leur disaient: « Tu as besoin d'un endroit où dormir? Tu veux fumer? » Nous avons même eu des cas où des gangs inscrivaient des élèves dans une école secondaire afin d'introduire de la drogue dans cet établissement ou de recruter pour la traite des êtres humains.

C'est ce qui s'est passé, et lorsque nous avons lancé Youth Reconnect, c'est pour cette raison que le programme a connu un tel succès. C'est parce que nous avons pu garder les jeunes dans leur communauté afin qu'ils n'aient jamais à se déplacer pour bénéficier d'une prise en charge. Nous ne les avons pas contraints à se mettre en situation de vulnérabilité pour accéder à nos services.

Fred Davies: L'un des principaux problèmes auxquels j'ai été confronté au fil des ans concerne le droit des personnes à la vie privée. Les jeunes qui rencontrent des difficultés ou qui se trouvent dans un centre d'accueil ont le droit de dire qu'ils ne souhaitent pas que leurs parents soient impliqués. Ils ont le droit de refuser l'accès.

Dans le cadre de la communication au sein de votre programme de réorientation, vous comptez beaucoup sur la famille, les amis et l'école. Dans notre situation à Niagara, si une personne se trouve assez loin et qu'elle dit qu'elle ne veut pas que ses parents sachent où elle est, vous n'avez pas le droit de prendre cette décision. Ai-je raison?

• (1635)

Michael Lethby: C'est exact.

Fred Davies: À quelle fréquence avez-vous été confronté à cela, et quels sont les problèmes et les défis liés à cette situation?

Michael Lethby: C'est sans aucun doute un problème.

Une des premières questions pour détourner les gens des refuges est : « Qui est ta famille? Qui sont tes proches? » Nous avons constaté que, pour environ 65 % des jeunes, ce sont principalement les conflits familiaux qui sont à l'origine de leur situation d'itinérance. Si l'on demande à ces jeunes pourquoi ils viennent au refuge, cela se résume en fin de compte à un conflit avec leur famille.

Nous avons également constaté qu'il existe toujours un besoin d'attachement à la famille et aux amis. C'est toujours leur communauté. Parfois, il suffit de laisser un peu de temps aux gens et de leur dire: « Tu es en sécurité. Quoi qu'il arrive, tu es en sécurité. » Si cela prend une semaine, peut-être pourrions-nous alors reprendre contact avec la famille et voir si...

La famille, c'est bien plus que juste quelques personnes. Quand on parle de famille et d'amis, on parle de toute votre communauté. Cela pourrait être un grand-parent, un cousin, un frère aîné ou une sœur aînée. Lorsque nous demandons la permission de parler à la famille, nous regardons en réalité au-delà de la personne avec laquelle vous pourriez avoir un conflit immédiat pour nous tourner vers un groupe beaucoup plus large, en particulier dans les communautés rurales, où les familles ont tendance à être plus nombreuses et à vivre physiquement proches les unes des autres.

Fred Davies: Je sais qu'il ne me reste qu'une dizaine de secondes, mais j'ai une question concernant l'accès aux parents et l'échange de renseignements.

Pouvez-vous nous proposer une solution? Que devons-nous faire pour remédier à cela, afin d'obtenir plus d'aide et de permettre à davantage de nos jeunes d'accéder à de meilleures installations?

Michael Lethby: Je ne pense pas avoir quoi que ce soit à proposer à ce sujet. Je crois en la vie privée. Je pense que les gens ont droit à la vie privée. Je pense que c'est la manière dont nous abordons la question qui est importante du point de vue des services.

Fred Davies: Merci.

Le président: Je vous remercie, monsieur Davies.

Nous allons conclure avec M. Saini.

Monsieur Saini, vous avez cinq minutes.

Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins.

C'est très déchirant d'entendre ces histoires, surtout quand on vit dans un pays comme le nôtre. C'est triste.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Lethby.

Vous avez dit que beaucoup de ces personnes qui viennent au refuge sont des jeunes. Est-ce dû à une rupture familiale? S'agit-il d'un problème culturel? Quels sont les enjeux? Qu'est-ce qui pousse ces jeunes à se retrouver dans ces situations?

Michael Lethby: Les problèmes auxquels les jeunes sont confrontés sont véritablement légion. Comme je l'ai mentionné, on sait que 40 % d'entre eux ont déjà été pris en charge. Si l'on devait définir le facteur de risque le plus important, ce serait les antécédents de prise en charge — c'est sans contredit l'un des facteurs.

Ensuite, si l'on y réfléchit — toujours à travers mon prisme social —, lorsqu'on est pris en charge, surtout lorsque la protection est rendue obligatoire, le système a tendance à vous couper de votre famille. La famille est perçue comme un danger contre lequel il faut se protéger, même si c'est en train de changer, sans aucun doute, pour les jeunes qui grandissent aujourd'hui. La prévention est une affaire de générations. Un changement opéré aujourd'hui ne portera ses fruits que dans 25 ans. Ce serait la raison numéro un.

Au cœur de tout cela, il y a la famille... Cela peut être aussi simple que quelqu'un qui ne respecte pas les règles. Peut-être a-t-il commencé à ne plus aller à l'école et à fumer du cannabis dans sa chambre, ou cela peut aller jusqu'aux sévices les plus horribles que l'on puisse imaginer. Lorsque nous parlons de conflits familiaux, nous devons donc vraiment les examiner sous un angle nuancé pour déterminer s'il s'agit de quelque chose de vraiment horrible, ou s'il pourrait y avoir une petite conversation entre les deux — le parent et l'enfant — pour dire qu'il y a peut-être des règles qu'ils pourraient suivre et pour trouver une solution.

Gurbux Saini: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Donais.

En examinant les données, il apparaît qu'une grande proportion des jeunes sans-abri sont issus des communautés LGB. D'après votre expérience, quels sont les défis particuliers auxquels cette population est confrontée?

Ryan Donais: Je n'ai pas beaucoup d'expérience dans ce domaine; je ne pourrais donc pas m'étendre sur le sujet. Je suis désolé.

Gurbux Saini: Y a-t-il parmi les autres témoins quelqu'un qui ait de l'expérience dans ce domaine?

[Français]

Frédérique Favreau: À la Halte du coin, nous accueillons des gens de tous milieux. Nous n'avons pas d'expertise là-dedans, mais il est sûr que ces gens font face à plus de stigmatisation que la clientèle régulière. Il y a un mélange des clientèles. Nous essayons d'offrir des lieux pour ces personnes, si elles souhaitent en profiter, mais nous n'avons pas d'expertise là-dedans. Dans notre ressource, nous n'avons pas non plus beaucoup de gens issus de cette communauté.

● (1640)

[Traduction]

Gurbux Saini: Merci.

Si le Comité devait formuler des recommandations, quelles seraient les trois mesures que vous souhaiteriez qu'il propose au gouvernement du Canada en disant que nous devons venir en aide à ces personnes et en indiquant comment nous pouvons y parvenir?

À vous la parole, monsieur Lethby.

Michael Lethby: Merci.

J'ai trois recommandations à faire. Premièrement, la question primordiale pour les familles au Canada est celle du logement abordable. Une stratégie en matière de logement qui n'inclut pas le plus grand fournisseur de logements abordables est vouée à l'échec.

Deuxièmement, nous devons mettre en place des programmes de prévention. Nous avons étudié ces programmes. Nous disposons désormais d'un vaste corpus de connaissances. Nous devons commencer à mettre en œuvre ces programmes, en prévoyant du temps pour la recherche. Celle-ci doit se poursuivre, mais nous devons passer à l'action.

Enfin, nous devons commencer à améliorer la productivité des refuges. Nous devons examiner le mode de fonctionnement des refuges. Nous devons parvenir à réduire la durée des séjours et à obtenir de meilleurs résultats en matière de logement. Nous ne pouvons plus tolérer un système improductif.

Gurbux Saini: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur Saini.

Cela conclut la première heure de cette réunion. Nous allons suspendre momentanément la séance le temps de passer à la prochaine heure.

Merci beaucoup aux témoins qui ont comparu. Vos témoignages ont été extrêmement instructifs pour cette étude.

Nous allons suspendre la séance pendant trois minutes.

● (1640)

(Pause)

● (1645)

Le président: Chers collègues, nous reprenons la séance. Tous nos témoins sont en mode virtuel pour cette dernière heure.

Je voudrais simplement rappeler brièvement à ceux qui participent en ligne que vous avez la possibilité de participer à la réunion d'aujourd'hui dans la langue officielle de votre choix. Cliquez sur l'icône du globe en bas de votre écran et choisissez la langue dans laquelle vous souhaitez participer. S'il y a un problème,

veuillez attirer mon attention. Nous suspendrons la séance pendant que le problème est corrigé.

De plus, veuillez communiquer toutes les questions à la présidence et attendre que je vous donne la parole.

Nous commencerons par les déclarations préliminaires de cinq minutes des membres.

Nous avons avec nous Maxime Rainville, Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi; Cédric Champagne, Entrée chez soi Brome-Missisquoi; et Sheldon Pollett, Chez Toit.

Nous commencerons par M. Rainville pendant cinq minutes.

● (1650)

[Français]

Maxime Rainville (représentant, Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi): Bonjour.

Mon nom est Maxime Rainville. Je représente la Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi, ou CDCBM. Présentement, la Corporation est un regroupement d'organismes communautaires multisectoriels qui compte 60 membres actifs. La CDCBM assure la participation active du mouvement de l'action communautaire autonome au développement socioéconomique de sa collectivité. En fait, notre particularité est que nous avons...

[Traduction]

Le président: Monsieur Rainville, je vais vous demander d'arrêter. Il y a un problème de son. Nous le corrigeons.

Je vais passer à Cédric Champagne pour son exposé de cinq minutes, monsieur Champagne.

Nous reviendrons à vous, monsieur Rainville.

[Français]

Cédric Champagne (directeur, Entrée chez soi Brome-Missisquoi): Merci, monsieur le président.

Mesdames les vice-présidentes et membres du Comité, bonjour.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de l'invitation à comparaître que vous avez fait parvenir à Entrée chez soi Brome—Missisquoi. Je remercie tout spécialement M. Villeneuve, député de notre circonscription.

Notre organisation a pour mission d'accompagner dans leur milieu de vie les personnes vivant avec une problématique de santé mentale. Nous favorisons l'autonomie de nos membres et soutenons leur capacité d'agir. Nous nous définissons comme un porteur de transformation sociale et d'espoir. C'est à titre de directeur de cet organisme, mais aussi de témoin quotidien de la crise humanitaire qui se joue sur le terrain, que je m'adresse à vous aujourd'hui.

L'itinérance n'est plus un phénomène exclusivement urbain; elle frappe désormais de plein fouet nos régions, nos municipalités régionales de comté, ou MRC, et nos milieux ruraux. Pour y faire face, nous devons adapter nos outils.

L'un d'eux est le programme Vers un chez soi, l'un des meilleurs programmes fédéraux offerts ces dernières années. Sa souplesse est remarquable. Il permet aux communautés de se concerter et de cibler leurs propres priorités, surtout en n'imposant pas le critère de l'innovation à tout prix. Il permet la récurrence des projets structurants qui soutiennent les gens à long terme. Cependant, sa principale lacune réside dans la division du financement entre les volets « Communautés désignées » et « Itinérance dans les communautés rurales et éloignées », ou ICRÉ.

Mon territoire, Brome—Missisquoi, tombe dans le volet ICRÉ. Pour l'ensemble de l'Estrie, à l'exception de Sherbrooke, les sommes reçues sont nettement inférieures à celles d'une communauté désignée. Pourtant, les besoins sont tout aussi criants, sinon, plus. En milieu rural, la dispersion de la population et l'absence d'infrastructures initiales contribuent à faire augmenter le coût des interventions. Nous ne pouvons plus nous contenter de microprojets ou de distribution de cartes-cadeaux d'épicerie qui ne sont pas suffisamment structurants.

Pour viser l'itinérance zéro, nous devons bâtir des infrastructures pérennes. Notre première recommandation serait d'abolir l'appellation rigide « communautés désignées » pour revoir la distribution des fonds selon les bassins de vie naturels et le prorata réel des besoins des MRC.

Notre deuxième recommandation serait d'augmenter massivement le financement consacré aux infrastructures physiques, le béton, un angle mort majeur des budgets publics et privés actuels.

Parlons du logement et du soutien à la stabilité résidentielle. Le logement social et communautaire est la clé de voûte de ce soutien. Au Québec, le Front d'action populaire en réaménagement urbain estime le manque à gagner à 150 000 logements subventionnés. Chez nous, dans Brome-Missisquoi, le recensement de 2021 a révélé que près de 20 000 personnes étaient admissibles à un logement subventionné sur la base du revenu, pour un total de seulement 665 unités disponibles en logement social et communautaire. De plus, 21 % des locataires de notre MRC consacrent plus de 30 % de leur revenu à leur logement.

Le gouvernement fédéral doit impérativement réinvestir massivement dans les modèles de construction publique, comme il l'a fait dans les années 1980. Mais attention: donner un toit ne suffit pas. Passer de la rue à un espace clos, fixe et contraignant est une expérience hautement anxiogène pour les sans-abri. Sans soutien, leur réflexe est de se tourner vers le connu, donc la rue.

Notre troisième recommandation consisterait à financer systématiquement des services de soutien à la stabilité résidentielle, avec accompagnement pour réussir cette transition, au même titre qu'on accompagne dans sa transition un militaire qui passe à la vie civile, un employé qui part à la retraite ou même un enfant qui devient adolescent. Les solutions doivent être multiples: maisons de chambre, hébergement de transition, appartement supervisé, et ce, afin de respecter la liberté de choix des citoyens sans domicile.

Troisièmement, parlons de troubles de santé mentale combinés à l'itinérance. Plus d'une personne sur deux en situation d'itinérance vit avec un trouble de santé mentale diagnostiqué, sans compter les cas non diagnostiqués. Le logement est un déterminant majeur de la santé. Le stress de ne pas pouvoir payer son loyer génère de l'anxiété. Une crise de psychose peut mener à une éviction. Les vagues de chaleur extrême sans possibilité de se rafraîchir exacerbent les symptômes et interfèrent avec la médication. C'est un cercle vi-

cieux: la rue détériore la santé mentale et la détérioration de la santé mentale mène à la rue. À cela s'ajoutent les préjugés tenaces des locataires lors des visites, et la stigmatisation par le voisinage.

Notre troisième recommandation serait de créer des enveloppes souples consacrées aux troubles de santé mentale, à la crise des dépendances et du logement, qui seraient gérées par des acteurs de première ligne connaissant les visages de cette détresse.

Quatrièmement, il est urgent de faire une trêve intergouvernementale. Je dois vous parler d'un frein majeur: le chevauchement des compétences et les querelles de compétence, particulièrement au Québec. Pour recevoir des fonds fédéraux, les organismes québécois doivent obtenir une autorisation en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, la loi M-30, ce qui occasionne des délais administratifs de plus ou moins huit semaines, et ça, c'est quand le processus de financement n'est pas tout simplement bloqué pendant deux ou trois ans, le temps que les paliers de gouvernement s'entendent.

• (1655)

Le terrain ne devrait jamais subir les contrecoups des frictions politiques. Cela mène à notre cinquième recommandation: que les gouvernements fédéral et provinciaux concluent une entente permanente pour exclure les fonds destinés aux populations vulnérables des lenteurs de la loi M-30 et que le fédéral n'impose pas de conditions sectorielles rigides, laissant les collectivités décider de leurs priorités.

Pour conclure, les personnes en situation d'itinérance sont des citoyens à part entière. Ils ont le droit à la dignité, à la sécurité et à l'espoir. Donnez-nous les moyens d'agir efficacement chez nous.

Je vous remercie de votre écoute et je suis ouvert à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Champagne.

Monsieur Rainville, nous revenons à vous et vous avez la parole pour cinq minutes.

Maxime Rainville: Je vous remercie de l'invitation faite à la Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi, la CDCBM, un regroupement multisectoriel d'organismes communautaires visant à soutenir et à accompagner ses 60 membres et à faire valoir leurs enjeux, leurs intérêts et leurs apports. La CDCBM assure la participation active du mouvement de l'action communautaire autonome au développement socioéconomique de sa collectivité dans une perspective de justice sociale.

J'aimerais commencer par affirmer que, pour nous, il y a un lien indissociable entre l'itinérance et la crise du logement qui frappe durement les ménages, particulièrement à la suite de la pandémie. La hausse vertigineuse de la valeur foncière, l'augmentation du coût des matériaux de construction, la hausse des loyers et, incidemment, la hausse des abus et des discriminations de tous genres auprès des populations plus vulnérables ont fragilisé le tissu social et accentué les ruptures de trajectoires de personnes déjà fragilisées.

L'itinérance n'est cependant pas seulement un phénomène de manque de logements. C'est également un phénomène de désaffiliation sociale dans le cheminement d'individus dans un contexte marqué par la hausse des inégalités sociales, la dégradation des services publics et la fragilisation générale des populations sur le plan de la santé mentale, entre autres. L'ensemble de nos organismes communautaires sont touchés, de même que les services publics avec lesquels nous collaborons, et ont une charge de travail de plus en plus difficile.

L'approche centrale d'intervention préconisée par les acteurs du milieu communautaire en ce qui a trait à ces populations vulnérables se base essentiellement sur la réduction des méfaits et l'approche globale. Il s'agit d'accueillir les personnes dans leur globalité, sans chercher à pénaliser leur comportement, en les guidant et en les accompagnant vers les bonnes ressources et les meilleures pratiques afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Si l'instauration de mesures de soutien financier favorisant une approche d'intervention et d'accompagnement s'avère essentielle pour ces personnes, la composante liée à l'environnement de soutien l'est tout autant. Les accès à un logement, à des services publics gratuits et universels ainsi qu'à un panier de consommation accessible demeurent des bases essentielles afin de permettre aux personnes de vivre leur vie avec dignité. Il faut également se rappeler que ces personnes sont des individus à part entière ayant droit de cité et droit de circulation. Sur la base d'un ancrage plus large à leur communauté, elles devraient avoir les meilleures chances pour pouvoir contribuer à leur collectivité et pouvoir s'y investir.

Plus précisément, Brome-Missisquoi est un territoire quand même très rural. Malgré tout, les acteurs du milieu ont cru bon de créer une table ronde sur l'itinérance et une table ronde sur le logement, entre autres, auxquelles la CDCBM participe activement. Ces tables ont fait plusieurs réalisations, notamment la création de haltes-chaleur, qui sont maintenant soutenues par mon collègue M. Champagne, qui s'en est occupé lors de la dernière saison. Il y a aussi la future création d'un centre de jour pour les personnes itinérantes.

Dans la région de Brome-Missisquoi, la plus grande ville est Cowansville, qui compte 17 000 habitants. Une autre ville, Farnham, compte 11 000 habitants. Il n'en demeure pas moins que l'itinérance est de plus en plus présente. Les phénomènes liés à l'itinérance sont de plus en plus répandus. Avant, l'itinérance était davantage cachée ou isolée, mais elle est de plus en plus apparente. On voit des gens couchés dans les espaces pour guichets automatiques ou dans leur voiture. Il y a aussi des campements et des petites tentes qui apparaissent dans les sous-bois près des magasins ou dans les parcs.

• (1700)

Dans les régions ou les villes plus urbaines, les personnes peuvent trouver beaucoup plus de services, tandis qu'en région rurale, la question de la sécurité de ces personnes est beaucoup plus préoccupante.

Je dirais que c'est pas mal ça. J'ai d'autres choses à dire, mais je vais répondre aux questions plus tard.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Rainville.

[Traduction]

Monsieur Pollett, vous disposez de cinq minutes.

Sheldon Pollett (directeur exécutif, Chez Toit): Bonjour. Merci de m'avoir donné l'occasion de parler de la réponse du Canada à l'itinérance et, plus particulièrement, du rôle de l'initiative Vers un chez-soi du gouvernement fédéral.

Aux fins de contexte, Chez Toit est un organisme de bienfaisance à but non lucratif engagé à fournir des solutions de logement aux Canadiens en créant et en préservant des logements abordables et en offrant des logements à des prix très abordables avec des services de soutien globaux connexes dans la mesure du possible. Nous avons un modèle intégré qui comprend le perfectionnement de la main-d'œuvre par l'intermédiaire d'entrepreneurs d'entreprises sociales pendant la construction et de services de soutien continus pour les locataires par l'entremise d'organismes de services sociaux locaux qui connaissent leur communauté, connaissent leurs besoins et possèdent l'expertise en matière de navigation dans le système pour les connecter à leurs propres services et à d'autres services complémentaires dans la communauté. C'est de ce point de vue, à titre de propriétaire, d'exploitant et de fournisseur de services, que nous fournissons aujourd'hui des commentaires au Comité.

Tout d'abord, je tiens à reconnaître que l'initiative Vers un chez-soi a joué un rôle important pour aider les collectivités dans le Canada à répondre aux défis croissants et de plus en plus complexes en matière d'itinérance. Elle a renforcé la planification communautaire et soutenu les organisations de première ligne qui fournissent des services essentiels dans des conditions de plus en plus difficiles. Dans le pays, les communautés font face à des pressions inégalées depuis des décennies: l'augmentation des coûts du logement, l'aggravation des crises de santé mentale, les répercussions d'une offre de drogues toxiques, la croissance des campements et un nombre grandissant de personnes qui sombrent dans l'itinérance pour la première fois.

La réalité est que l'itinérance est rarement causée par un seul problème. Comme l'a souvent dit M. Stephen Gaetz de l'Observatoire canadien de l'itinérance, l'itinérance est une question de politique de « fusion ». Elle se situe à l'intersection de l'abordabilité du logement, de la santé mentale, de la toxicomanie, des soins de santé, de la sécurité du revenu, de la protection de l'enfance, des systèmes de justice, de l'éducation et de l'emploi. Si nous voulons vraiment réduire l'itinérance, nos systèmes et modèles de financement doivent tenir compte de cette complexité.

L'un des plus grands défis aujourd'hui est qu'on demande aux organismes de services aux personnes en situation d'itinérance de coordonner les réponses en l'absence de véritable intégration des systèmes. Les soins de santé, le logement, la santé mentale, la toxicomanie, l'emploi, la justice et les systèmes de soutien du revenu fonctionnent tous en vase clos. La planification du congé, la coordination des services et les systèmes de données demeurent fragmentés entre les ministères et les secteurs. Par conséquent, les organisations de première ligne doivent combler des lacunes qui ne devraient pas exister en premier lieu.

Nous voyons les conséquences tous les jours. Les refuges deviennent de facto des établissements de santé mentale. Les travailleurs des services d'approche répondent aux crises de toxicomanie sans soutien clinique adéquat. On s'attend de plus en plus à ce que les fournisseurs de logements réalisent des interventions sanitaires et sociales complexes sans le financement opérationnel nécessaire pour le faire efficacement. En même temps, de nombreuses personnes confrontées à la précarité du logement cherchent un logement et des voies vers la stabilité, un but, une communauté et un emploi.

C'est l'orientation que la prochaine évolution de Vers un chez-soi devrait suivre. Nous devons passer d'un modèle d'intervention en cas de crise à un modèle de prévention et de stabilisation plus intégré, car l'itinérance est rarement soudaine. Dans de nombreux cas, il s'agit d'un résultat cumulatif de points d'intervention manqués dans, encore une fois, les domaines du logement, des soins de santé, de la protection de l'enfance, des systèmes de santé mentale, des systèmes de toxicomanie, de l'éducation, de l'emploi et du soutien du revenu. Parce que les systèmes demeurent fragmentés, ces signes avant-coureurs sont souvent traités comme des problèmes isolés plutôt que comme des signes d'une précarité du logement croissante. Par conséquent, l'intervention se produit fréquemment seulement après que la crise s'est intensifiée et que les coûts se sont multipliés dans les refuges, les systèmes de santé, le maintien de l'ordre et les services correctionnels.

Nous devons passer de la gestion de l'itinérance à la prévention. Cela signifie investir simultanément, plus tôt et de manière plus intentionnelle dans les domaines ministériels de la stabilisation du logement et de la prévention des expulsions, de la santé mentale et des dépendances, de la planification des congés, de l'intervention des jeunes, des parcours d'emploi, des mesures de soutien du revenu et des soutiens communautaires.

La prévention est une bonne politique sociale et une politique budgétaire saine. Il est clair que prévenir l'itinérance coûte beaucoup moins cher que d'intervenir après que les personnes ont connu des cycles répétés de soins de crise et d'utilisation du système d'urgence. Nous devons également reconnaître que les systèmes intégrés produisent de meilleurs résultats que des systèmes fragmentés. Cela comprend une meilleure coordination entre la création de logements abordables, le logement avec services de soutien et le perfectionnement de la main-d'œuvre, en tenant compte des entreprises sociales, des soins de santé et de l'inclusion communautaire à long terme.

Dans ce continuum, le logement avec services de soutien est particulièrement important, mais il est également beaucoup plus complexe à offrir que le simple logement. Il exige un financement en capital pour les unités et un financement opérationnel à long terme pour les soutiens en santé mentale, les services de lutte contre la toxicomanie, la gestion des cas, la dotation en personnel et les opérations de construction continue. Trop souvent, les systèmes d'immobilisations et de fonctionnement restent déconnectés entre les gouvernements et les ministères. Cela rend difficile le financement, la mise à l'échelle et la pérennisation des logements avec services de soutien au fil du temps, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Si nous voulons des résultats en matière de logement avec services de soutien, nous avons besoin de structures de financement et de politiques conçues pour soutenir la prestation de services intégrés en parallèle au logement proprement dit.

• (1705)

En ce qui concerne le logement abordable de manière plus générale, nous devons également reconnaître que l'offre seule ne suffit pas. Préserver les logements abordables existants est tout aussi essentiel, car chaque unité perdue en raison d'un délabrement, d'une conversion ou d'un déplacement du marché augmente la pression sur les systèmes d'itinérance. La préservation est souvent plus rapide, plus rentable et plus stabilisante que la reconstruction seule. Il y a une occasion claire pour l'initiative Vers un chez-soi, dans le cadre d'une stratégie systémique plus large, de collaborer de manière plus intentionnelle parallèlement aux efforts visant à préserver et à accroître l'offre de logements très abordables.

En fin de compte, nous devons renforcer les systèmes de données et d'évaluation qui soutiennent la coordination et la prévention. Les organisations communautaires ont besoin d'outils accessibles en temps réel qui les aident à repérer rapidement la précarité du logement, à coordonner les soins entre les systèmes et à mesurer les résultats à long terme. Sans données solides et systèmes d'évaluation, nous réalisons certains de nos investissements les plus importants sans les boucles de rétroaction nécessaires pour les améliorer.

En fin de compte, l'itinérance reflète les systèmes que nous créons et les choix stratégiques que nous faisons. L'initiative Vers un chez-soi devrait continuer à évoluer comme programme de lutte contre l'itinérance et comme partie intégrante d'une stratégie nationale plus large d'infrastructure sociale qui reconnaît que le logement, la santé mentale, les services de toxicomanie, l'emploi et l'inclusion communautaire sont indissociables.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Pollett.

Nous allons maintenant commencer notre premier tour avec M. Aitchison pour six minutes. Je me montrerai plutôt discipliné au chapitre du temps.

Scott Aitchison: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins.

J'aimerais passer directement à M. Pollett.

Je suis très reconnaissant de vos commentaires sur la nature fragmentée du système qui existe, et non seulement entre les ordres de gouvernement, même s'il y a une certaine fragmentation à cet égard, bien sûr.

Fait intéressant, je discutais justement de cette question avec le ministre associé des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario cette fin de semaine. Il se trouve qu'il est mon homologue provincial à Parry Sound—Muskoka, et c'est un bon ami. Nous sommes allés à l'école secondaire ensemble et nous nous connaissons depuis longtemps. J'ai également discuté de cette question avec le ministre Parsa, le ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires. C'est le ministre Smith qui a dit que souvent en Ontario, nous finançons les refuges, par exemple, au moyen de fonds provenant d'un ministère. Il y a un peu de fonds inclus aussi pour les soins de santé, et le logement en reçoit aussi une partie. Souvent, cet argent est versé à un fournisseur de services local, comme un gouvernement régional. Par exemple, c'est le cas à Niagara. Trop souvent, ces modèles de financement sont fondés sur le nombre de lits et ne prennent pas toujours en compte tous les coûts connexes.

Je me demande si vous pourriez parler de ce que vous feriez. Disons que vous avez une baguette magique et que vous dirigez maintenant tout le Canada, comment modifieriez-vous le système afin qu'il soit moins fragmenté à tous les ordres de gouvernement, en particulier à ceux qui offrent ce service?

• (1710)

Sheldon Pollett: Je suis heureux de répondre à la question.

En tenant compte de ce dont les anciens témoins ont parlé, tout le monde ne risque pas de devenir itinérant en raison d'un problème de santé mentale, pour être bien clair. Vous voulez donc tout de même faire ces investissements.

Réfléchissez aux investissements par l'entremise de Santé Canada, par exemple, pour régler des problèmes de santé mentale ou aider des jeunes en situation d'itinérance. Quel est l'ensemble d'objectifs communs que vous souhaitez atteindre grâce à ces investissements? La Stratégie emploi jeunesse... et la liste continue. Pour les jeunes dans cette situation, qui ont cet ensemble commun de préoccupations ou de problèmes et qui se retrouvent en situation d'itinérance ou de précarité du logement, ne pouvez-vous pas créer un ensemble commun d'objectifs que vous souhaitez atteindre à l'aide de ces multiples stratégies?

Dans toute bonne organisation, cela commence par mettre de l'ordre dans ses propres affaires. Il s'agit de rassembler ces ministères et de poser les questions suivantes: lorsque nous touchons les clients de l'autre — les personnes que nous essayons de soutenir —, quels sont les indicateurs que nous cherchons? Quels sont les résultats que nous essayons d'atteindre? Ne pouvons-nous pas co-investir? C'est comme si le gouvernement fédéral élaborait sa propre stratégie de co-investissement.

Je pourrais continuer, mais je vais m'arrêter là pour l'instant.

Scott Aitchison: Je vous remercie de cette réponse.

Étant donné qu'il est question du Parlement et de l'ordre fédéral... Ce comité présentera un rapport à la Chambre des communes. On peut probablement dire qu'il pourrait y avoir quelques commentaires à propos de ce que les provinces peuvent faire.

Y a-t-il quelque chose de précis que le gouvernement fédéral pourrait faire, en ce qui concerne le travail qu'il réalise avec les gouvernements provinciaux, pour changer notre façon d'examiner la question? Je me demande si vous avez des réflexions précises à propos de la politique fédérale.

Sheldon Pollett: De mon point de vue, la meilleure façon de répondre à votre question est à l'aide d'un exemple.

Regardez ce que le gouvernement fédéral essaie de faire en matière de participation au marché du travail et ce que vous essayez de faire du point de vue du développement des affaires. Je le sais et je sais que vous le savez aussi. Nous avons eu ces conversations concernant un nombre croissant d'entreprises sociales construites et conçues pour soutenir les besoins des gens. Lorsqu'elles sont conçues de cette manière et que nous avons véritablement une voie vers une entreprise sociale viable, elles créent une valeur considérable en matière de participation au marché du travail et de développement des affaires ainsi qu'une valeur pour les communautés. Elles contribuent également grandement à offrir aux personnes ayant aussi besoin de logements abordables une voie vers un avenir meilleur.

N'est-ce pas une occasion de co-investissement fondée sur un ensemble combiné de principes et d'objectifs que les deux parties du gouvernement fédéral tentent d'atteindre? Vous pouvez répartir ce co-investissement selon toute combinaison de ministères, tels que les ministères de la Santé, de la Justice, de l'Emploi et l'Éducation. Tous ces investissements sont maintenant faits par le gouvernement fédéral.

Comment ciblez-vous conjointement un groupe de personnes qui, en même temps, ont besoin d'une stabilité de logement et de soutien pour traverser ce qu'ils vivent?

Scott Aitchison: Il semble que ce dont vous parlez est un véritable partenariat entre les ordres de gouvernement.

Sheldon Pollett: Absolument. Si le gouvernement fédéral était capable, comme je l'ai dit, de mettre de l'ordre dans ses affaires en ce qui a trait à ces objectifs communs qu'il veut atteindre...

Je ne suis pas un expert en politique fédérale-provinciale. Ne vous méprenez pas.

Scott Aitchison: C'est compliqué. Oui.

Sheldon Pollett: Je pense que vous avez alors l'occasion de présenter une stratégie beaucoup plus cohérente aux provinces: ce sont ces facteurs. Nous voulons co-investir dans tous ces domaines et entre divers ministères du gouvernement fédéral. Maintenant, on doit avoir une conversation à l'égard de ces mêmes domaines avec les provinces. Je pense que vous avez plus de chances d'atteindre vos objectifs si vous les connaissez dès le départ.

Scott Aitchison: D'accord. Merci beaucoup.

J'aimerais disposer d'une heure.

Le président: Merci, monsieur Aitchison.

• (1715)

[Français]

Monsieur Villeneuve, vous avez la parole pour six minutes.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Merci, monsieur le président.

D'entrée de jeu, j'aimerais saluer nos témoins et les remercier de s'être rendus disponibles.

Je voudrais faire une salutation spéciale à MM. Rainville et Champagne, qui sont tous les deux de ma circonscription. Je suis bien heureux de les avoir ici.

Messieurs, vous l'avez dit tout à l'heure: le gouvernement du Canada a investi des sommes quand même importantes dans la lutte contre l'itinérance par l'entremise du programme Vers un chez-soi. Au Québec, comme vous l'avez dit, une partie importante de ces fonds est versée au gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente Canada—Québec, ce qui fait que leur gestion relève ensuite des autorités québécoises. Ce que j'entends, c'est que vous êtes pris entre les deux paliers de gouvernement et que ça n'aide pas toujours. Je peux vous dire que j'ai aussi vécu ça quand j'étais maire. Donc, je comprends la situation dans laquelle vous êtes.

Nous avons eu l'occasion de nous rencontrer à plusieurs reprises. Là, j'ai plein de notes. Parmi les problèmes qui ont été soulevés lors de nos rencontres, il y avait des appels de projets souvent lancés à des moments peu favorables, comme aux Fêtes ou durant l'été, des délais pour déposer des demandes qui sont parfois très courts, ou encore des délais d'analyse et d'approbation qui peuvent s'étendre sur plusieurs mois, entre autres.

Monsieur Rainville, selon vous, où se situe principalement le défi aujourd'hui? Est-ce que c'est dans le niveau de financement disponible ou dans la façon dont les fonds sont distribués et administrés?

Maxime Rainville: Dans un premier temps, je pense que ça serait dans les fonds disponibles. Un peu comme M. Champagne l'a dit, la circonscription de Brome—Missisquoi est une région qui n'est pas une communauté désignée pour ces fonds.

Pourtant, comme je le disais, le phénomène de l'itinérance s'est beaucoup amplifié depuis la pandémie, ce qui a créé de nouveaux besoins. Par exemple, à Cowansville et à Farnham, on a instauré des haltes-chaleur pour l'hiver. M. Champagne pourrait en parler, il y a aussi eu un projet de centre de jour et d'un hébergement temporaire. Ce sont des choses qui se sont créées depuis quelque temps. Pour ce faire, le milieu s'est mobilisé.

Il faut donc prendre en considération le fait que de plus en plus de communautés rurales, disons, vivent des situations d'itinérance et que le milieu n'est pas toujours prêt à faire face à ça. De plus, de nouvelles initiatives doivent être créées pour répondre à ces besoins-là. Évidemment, la communauté doit s'adapter à tout ça. Les organismes aussi doivent s'adapter à cette nouvelle réalité, parce que nous avons le souci de bien aider ces gens-là.

Louis Villeneuve: Monsieur Champagne, comment l'itinérance a-t-elle évolué dans votre communauté au cours des cinq dernières années?

Cédric Champagne: Dans la dernière année, nous avons vu une multiplication de la fréquentation des haltes-chaleur par 12. Donc, comparé à l'an dernier, il y a une fréquentation 12 fois plus élevée.

En 2022-2023, à la cellule, nous constatons la présence d'une cinquantaine de personnes en situation d'itinérance. Maintenant, en 2025-2026, il y en a plus d'une centaine. Donc, dans les dernières années, la fréquentation a quand même doublé.

Louis Villeneuve: Je veux vous poser plusieurs questions à tous les deux, car j'en ai plein.

Monsieur Rainville ou monsieur Champagne, avez-vous déjà dû réduire ou carrément interrompre un service en raison de retards dans l'attribution ou le versement des fonds?

Cédric Champagne: Monsieur Rainville, je vous laisse répondre.

Maxime Rainville: Vous nous demandez si nous avons dû interrompre un service à cause du manque de financement dans le cadre du programme Vers un chez-soi. Est-ce exact?

Louis Villeneuve: Non, je parle des retards dans l'attribution ou le versement des fonds.

Maxime Rainville: À ma connaissance, ce n'est pas le cas. Comme vous l'avez dit, par contre, il y a des fois où il faut réagir rapidement. Quand il y a des sous disponibles et que les délais sont assez courts, les organismes doivent agir rapidement pour faire des demandes. Toutefois, je ne crois pas qu'il y a eu des services qui ont dû être interrompus à cause d'un retard dans le financement.

• (1720)

Louis Villeneuve: Selon vous, comment les mécanismes actuels de financement pourraient-ils être améliorés pour mieux soutenir les territoires ruraux? Ça devrait être ma dernière question.

Cédric Champagne: Comme je le mentionnais dans mon intervention, il faudrait vraiment que l'argent soit attribué directement

aux différentes MRC et aux localités rurales. Ça, ça passe par une entente avec Québec en lien avec la loi M-30.

Louis Villeneuve: Il me reste encore un peu de temps de parole. Nous avons du jeu.

Observez-vous des réalités différentes en milieu rural par rapport aux grands centres urbains?

Cédric Champagne: Certainement. Il y a un manque de financement, et les centres urbains sont déjà bien organisés, alors que, pour nous, tout est encore à construire.

Louis Villeneuve: Messieurs, je vous remercie beaucoup. J'aurais eu encore des questions pour vous pendant 20 minutes.

Le président: Merci, monsieur Villeneuve. Il vous restait trois secondes.

Madame Larouche, la parole est à vous pour six minutes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, je tiens à remercier M. Pollett d'être avec nous, aujourd'hui.

C'est manifestement une étude qui nous rappelle les besoins criants des gens en situation d'itinérance, mais c'est à vous deux que je vais poser mes questions, monsieur Rainville, de la CDCBM, et monsieur Champagne, d'Entrée chez soi. Vous êtes tous les deux impliqués à la Corporation de développement communautaire, qui a récemment souligné ses 35 ans dans Brome-Missisquoi. Vous avez deux chapeaux, et je vous connais même plusieurs chapeaux.

Mes premiers mots sont des mots de félicitations pour le travail que vous faites au quotidien. Je le sais, on le dit et on le répète: vous changez des vies, et vous accueillez les gens dans toute leur humanité grâce à votre humanité. Je vous remercie énormément.

Comme je suis députée de Shefford, nous partageons un territoire, et même certains organismes. Évidemment, moi aussi, j'ai beaucoup de questions. Je suis d'accord avec M. Villeneuve: il y aurait énormément de questions à poser.

Vous soulevez la question de l'aspect rural, mais j'ai de la difficulté sur cet aspect, parce que, quand on parle de communautés désignées, ça a un impact évident sur le programme Vers un chez-soi et en Estrie, où Sherbrooke va chercher des sommes. Ça fait que Granby et Cowansville n'ont pas suffisamment d'argent. Comme vous l'avez si bien dit, les communautés urbaines sont beaucoup plus organisées. Comme vous l'avez dit à propos des projets de haltes-chaleur et de centres de jour que vous avez ouverts, tout est manifestement à construire dans notre région.

Donc, parlez-nous de l'importance d'étendre le programme Vers un chez-soi à d'autres communautés désignées.

Maxime Rainville: Je pense que, dans la définition d'une communauté rurale, il est question d'environ 10 000 personnes. Comme vous le savez, Granby a beaucoup plus d'habitants que ça. Comme je le disais, Cowansville et Farnham sont aussi de petites municipalités, mais il demeure qu'il y a quand même un phénomène qui fait que ce sont des villes dont la population a énormément augmenté ces dix dernières années. Tout ça fait qu'effectivement, le vivre-ensemble, le fait qu'il y a des personnes qui ont peut-être certaines difficultés et qui sont plus visibles et d'autres qui les voient et les côtoient, est un défi. Ça suscite aussi plus d'interrogations et, parfois, dans certains cas, plus de fermeture.

Toutefois, encore une fois, je trouve que nous avons quand même une belle communauté.

Cédric Champagne: Permettez-moi de mentionner qu'il est important de respecter les communautés naturelles déjà existantes. Par exemple, Brome-Missisquoi, c'est 21 municipalités qui fonctionnent ensemble, en communauté, tandis que pour Granby, c'est une autre réalité avec le reste de la municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska. Donc, il faut vraiment que les communautés qu'on désigne et la manière dont on les divise respectent ces communautés naturelles.

Andréanne Larouche: Monsieur Champagne, vous avez bien expliqué à quel point Vers un chez-soi change les choses pour les personnes en situation d'itinérance. Au début de l'année, j'ai rencontré des organismes de la circonscription de Shefford qui étaient inquiets. Vous avez mentionné que, parfois, on attend le financement. Au début de l'année, on ne savait pas si le programme pour les campements serait renouvelé. Pour certains organismes de Granby, il y a eu des conséquences.

Pourriez-vous me dire si, à votre connaissance, du côté de Brome-Missisquoi, il y a aussi eu des conséquences au retard de l'annonce du renouvellement de ce programme?

• (1725)

Cédric Champagne: Nous avons été obligés de mettre fin à nos haltes-chaud le 31 mars, puisque nous ne savions pas si le programme était renouvelé. Or, le 1^{er} avril, il faisait encore très froid. Ce n'est pas parce qu'on venait de passer la date de fin du financement qu'il faisait moins froid.

On sait aussi qu'à cause du rebrassage de Vers un chez-soi et du fait qu'on ne savait pas s'il y avait d'autres fonds pour couvrir les initiatives hors campement, certains organismes ont perdu leurs travailleurs de proximité, qui sont le lien entre la population et les autres organisations.

Actuellement, nous faisons des démarches pour le savoir.

Andréanne Larouche: Monsieur Rainville, avez-vous quelque chose à ajouter de votre côté?

Maxime Rainville: Permettez-moi de souligner, comme M. Pollett l'a mentionné, qu'il y a aussi le volet prévention de l'itinérance. Permettez-moi de mettre un peu mon autre chapeau: je m'occupe aussi d'un organisme communautaire qui est effectivement pour les jeunes. À cet égard, je pense que la prévention est aussi importante sur ce plan. Si le robinet coule continuellement, les gens tombent dans la rue continuellement, donc je pense qu'il faut avoir des mesures aussi pour essayer de réduire le nombre de gens concernés. Donc, la prévention est importante aussi.

En ce qui concerne le programme Vers un chez-soi, le fait qu'il y ait plusieurs aspects à ce type de financement peut aussi combler d'autres besoins et éviter que des gens ou des jeunes se retrouvent dans des situations précaires d'itinérance.

Le président: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Monsieur Reynolds, vous disposez de cinq minutes.

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup aux témoins d'être venus ici aujourd'hui pour discuter de cet important sujet. Je vous remercie beaucoup de tout

votre travail acharné afin d'aborder cette question importante, qui est un problème croissant dans nos communautés.

Ma première question est pour vous, monsieur Pollett. Vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que la prévention est le meilleur domaine pour dépenser les fonds. Quelle est la première chose que le gouvernement peut faire pour empêcher l'itinérance?

Sheldon Pollett: Il est facile de penser à la prévention lorsqu'on pense aux jeunes, mais soyons clairs: c'est une occasion pour toutes les populations. Il s'agit du moment où quelqu'un est sur le point de devenir itinérant et, si vous ne pouvez pas l'empêcher, il faut alors intervenir dès que possible pour le sortir de cette situation le plus rapidement possible.

Par exemple, l'Observatoire canadien sur l'itinérance a créé un graphique il y a de nombreuses années maintenant qui expliquait la façon dont la plus grande partie de notre argent est actuellement investie dans un système de crise, et très peu de fonds sont investis dans la prévention et les interventions, qui sont de meilleures options qu'une intervention axée sur la crise. Le modèle a vraiment abordé le sujet de réduction de l'investissement dans l'intervention en cas de crise. Elle sera toujours nécessaire: l'exemple que j'utilise toujours est que quelqu'un va se casser la jambe au milieu de la nuit et vous aurez besoin d'une intervention en cas de crise, similaire aux soins de santé, mais la majeure partie de votre argent devrait être consacrée à la prévention ou à faire sortir les gens de cette situation le plus rapidement possible.

Comme Michael Lethby de RAFT — je connais Michael depuis longtemps —, j'ai dirigé une organisation de jeunes pendant 24 ans. Il y a 20 ans, nous avons créé un refuge, puis nous avons pris la décision de ne plus jamais demander de financement pour un autre lit dans un refuge. Nous avons recentré notre attention sur la construction de logements, notamment la construction d'autant de logements avec services de soutien que possible.

L'un des défis actuels dans le pays — je parlerai précisément du logement et de la construction de logements — est que nous voulons tous loger les plus vulnérables dans nos collectivités. Nous voulons souvent le faire avec des ressources en capital très limitées et parfois difficiles, ce qui signifie que l'accroissement de l'abordabilité est touché, et ainsi de suite, mais le revers de la médaille est que nous voulons souvent loger des personnes ayant des besoins plutôt importants au moyen du moindre investissement dans le soutien possible. Je pense que l'un des autres témoins en a également parlé.

Après 30 ans, nous connaissons très bien la façon de faire échouer les gens. Ce n'est pas parce que les gens de ces systèmes veulent faire échouer les gens, mais en tant que systèmes, nous sommes tellement axés sur les crises que le seul investissement auquel nous pensons concerne ce que nous allons faire ce soir. Lorsque le gouvernement fédéral se tourne vers la prévention, cela signifie que nous avons une vision à plus long terme de ce que nous essayons de résoudre, et les travaux de prévention et d'intervention en découlent.

• (1730)

Colin Reynolds: Merci.

J'ai une autre question pour vous. Vous avez mentionné que l'itinérance est évidemment très complexe. C'est un problème très complexe. Selon vous et votre expérience, quelle serait la principale raison de l'itinérance, c'est-à-dire la première cause?

Sheldon Pollett: La première cause est évidemment quelque chose qui tourne mal dans la vie de quelqu'un et qui fait que sa situation en matière de logement se détériore. Dans le cas des jeunes, il est évident que quelque chose ne fonctionne pas dans l'unité familiale, que ce soit pour la famille, les jeunes ou les deux, et c'est pour cette raison qu'il y a de l'itinérance chez les jeunes. Pour les personnes âgées, cela pourrait être une combinaison d'une blessure grave au travail, de toxicomanie ou de santé mentale, toutes ces réponses... La liste est longue.

Je travaille du point de vue que, dans tous ces systèmes que j'ai mentionnés plus tôt, si vous résolvez ce qui empêche une personne de s'épanouir et de réussir, les résultats suivent. Par exemple, si vous avez une stratégie d'emploi ou de marché du travail qui cible dans une certaine mesure les personnes à risque d'itinérance, votre intervention ne peut pas simplement consister à dire que nous allons préparer leur CV, faire telle chose ou ne faire que des interventions liées à l'emploi.

Si vous avez des interventions plus larges liées au logement, à l'emploi et à l'éducation, elles vous permettront d'atteindre vos objectifs souhaités du point de vue de l'emploi et de la participation au marché du travail. Il est question d'utiliser une approche plus holistique au lieu d'activités, telles qu'elles sont définies par les mandats ministériels. Il est question de résultats. Espérons que cela répond à votre question.

Colin Reynolds: Merci.

Il y a eu de nombreuses discussions sur les soutiens globaux nécessaires aux personnes. Pouvez-vous expliquer l'expression « soutiens globaux » et dire ce que cela signifie pour vous?

Sheldon Pollett: Ce que cela signifie pour moi, c'est — encore une fois, je reviens à mon commentaire précédent — tout obstacle ou tout ce qui mène une personne à vivre une précarité du logement ou de l'itinérance. Encore une fois, je vais revenir à l'époque où je travaillais avec des jeunes en situation d'itinérance. J'ai souvent dit à notre personnel qu'ils pourraient tenir compte du logement dans le cadre de leur travail. Certains membres du personnel travaillent du point de vue de l'emploi et d'autres du point de vue de la santé mentale ou de la toxicomanie. Ce ne sont que des variations du thème. Votre travail est de soutenir le jeune dans tout ce qui ne va pas dans sa vie et d'y remédier, puis les résultats suivront.

Le soutien global consiste à se présenter au travail et à s'occuper de tout ce qui ne va pas pour les personnes que vous essayez de soutenir. Il faut les aider à surmonter ces défis, puis se pencher sur certains des autres résultats que vous aimeriez les voir atteindre. En 25 ans de carrière, je n'ai jamais rencontré un jeune qui ne voulait pas une vie meilleure: leur vie était simplement dans une situation très différente à ce moment-là. Il est question d'être réaliste quant aux défis et de s'assurer que le soutien est en place.

Nous avons fait beaucoup de travail avec de jeunes mères enceintes et de jeunes mères ayant des responsabilités parentales. Il ne s'agissait pas de leur offrir des compétences parentales — des compétences importantes, ne vous méprenez pas —, mais si vous soutenez cette jeune femme en tant que personne d'abord, en lui donnant ce dont elle a besoin en matière de soutien et d'accès à un logement décent, sécuritaire et abordable, la première chose qu'elle veut faire, c'est aller à l'école et créer une vie meilleure pour elle et ses enfants — c'est la première chose —, puis elle veut aller travailler.

Le président: Merci, monsieur Reynolds et monsieur Pollett.

Vous pouvez peut-être tenir compte de cela.

[Français]

Madame Desrochers, vous avez la parole pour cinq minutes.

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue M. Joseph.

Messieurs Rainville, Champagne et Pollett, je vous remercie beaucoup de vos interventions aujourd'hui. C'est vraiment très utile. Nous sommes en train de développer un plan d'action et la Stratégie nationale sur le logement. Je veux juste vous rassurer au sujet de la différence de notre approche pour les communautés rurales. Ce que vous avez dit a été très bien entendu, et c'est vraiment au haut de nos préoccupations. Je voulais juste vous rassurer un peu là-dessus, car nous sommes vraiment en train de nous y pencher.

[Traduction]

Ma question est pour M. Pollett.

Vous avez parlé du perfectionnement de la main-d'œuvre. Je suppose que cela signifie que nous aidons les résidents sur place au moyen d'une formation qu'ils peuvent ensuite utiliser sur le marché du travail.

Quelles sont certaines des leçons retenues que vous pouvez communiquer? Existe-t-il un programme de formation fédéral ciblé auquel vous pouvez accéder ou que nous devrions envisager de mettre en place? Aussi, que pouvons-nous faire d'autre pour être utiles, en particulier en ce qui concerne le perfectionnement de la main-d'œuvre?

• (1735)

Sheldon Pollett: Lorsque j'y réfléchis... Je vais aussi vous donner quelques exemples tirés de mon passé, comme la création de cinq logements abordables. C'est fantastique. Les avantages pour la communauté commencent lorsque vous donnez les clés aux personnes qui ont désespérément besoin de ce logement abordable. Toutefois, 18 mois plus tôt, il y avait la formation et l'emploi de, je crois, 45 jeunes au cours de cette période pour le construire en premier lieu, donc des compétences et des possibilités ont été créées dans le cadre des efforts déployés.

Ce sont les coûts en temps réel qui... Dans de nombreux cas, en ce qui a trait au rendement des investissements, la critique est qu'il est difficile de calculer les économies que vous réaliserez dans 20 ans. Toutefois, il s'agissait d'économies aujourd'hui, d'économies pour les systèmes de soutien du revenu, d'impôts sur le revenu payés, et la liste est longue.

Ce dont nous avons parlé... Devinez où ces jeunes n'étaient pas lorsqu'ils travaillaient pour nous à temps plein, pour créer ces logements. Ils n'étaient ni en prison ni à l'hôpital, et cette liste est également longue.

Un objectif véritablement simple, mais complexe — dans les systèmes — à atteindre est de répondre à la question suivante: quels sont les avantages d'adopter une stratégie d'emploi pour développer des logements abordables?

Une des choses que nous avons recommandées au gouvernement fédéral il y a plusieurs années était de prendre un pourcentage — 3 ou 5 % — des fonds de la Stratégie nationale sur le logement et de dire que nous voulons voir un engagement des entreprises sociales dans le cadre de ces dépenses. Cela aurait eu un effet sur l'écosystème des entreprises sociales dans le pays, pour commencer... De plus, il y a la formation et l'emploi significatifs qui auraient été encouragés pour les personnes ayant également besoin de logements abordables.

Penser de cette manière nous permettra de tirer pleinement parti de chaque dollar que nous allons dépenser. C'est une bien meilleure utilisation des fonds pour obtenir de meilleurs résultats, bien franchement.

Caroline Desrochers: Merci beaucoup.

Si vous voulez ajouter quelque chose à ce sujet, n'hésitez pas à nous l'envoyer. Je vous contacterai également séparément pour faire un suivi dans le cadre du renouvellement de la Stratégie nationale sur le logement.

[Français]

Monsieur Joseph, je vous laisse le reste de mon temps de parole.

Natilien Joseph: Merci, madame Desrochers.

Monsieur Champagne, je vous remercie de votre présence. On constate qu'un grand nombre de personnes ont vécu leur première expérience d'itinérance avant l'âge de 25 ans. Quelles mesures ciblées devraient être renforcées pour les jeunes afin d'éviter qu'ils basculent dans l'itinérance chronique?

Cédric Champagne: Je vais laisser M. Rainville répondre à la question, parce qu'il est un expert en intervention auprès des jeunes.

Maxime Rainville: Merci, monsieur Champagne.

Effectivement, on reconnaît que le tiers des jeunes qui passent par les services sociaux, par le directeur de la protection de la jeunesse, vont vivre une situation d'itinérance dans les années suivant leur séjour à la protection de la jeunesse.

Pour ce qui est de votre question, je dirais que différents accompagnements peuvent être faits, notamment par les services sociaux. Des appartements avec accompagnement peuvent aussi faciliter l'autonomie des jeunes.

Là, je vais mettre un deuxième chapeau. Il existe effectivement des appartements avec accompagnement où on amène les jeunes à apprendre des notions de base pour accroître leur autonomie. Ils apprennent à cuisiner, à savoir ce que sont un bail et une colocation, à savoir comment exprimer leurs frustrations avec un colocataire et vivre ensemble. Ça peut être aussi de trouver des façons plus souples de payer le loyer, comme un genre de fond qui pourrait permettre au jeune, s'il perd son emploi et que son budget est plutôt serré, de pouvoir se faire avancer les sous et de trouver une façon de rembourser son loyer plus tard.

Le président: Merci.

Natilien Joseph: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Joseph.

Pour conclure, madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et trente secondes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

Encore une fois, monsieur Pollett, je vous remercie d'avoir été avec nous. Toutefois, pour mon dernier tour de questions, je vais revenir vers M. Champagne et M. Rainville.

Monsieur Rainville, ce deuxième chapeau, vous le portez depuis des années. C'est avec Espace vivant Living Room que vous accompagnez la jeunesse.

Monsieur Champagne, votre deuxième chapeau à vous, c'est auprès de Divers-Gens que vous le portez. Je vais faire un lien ici, parce que tout à l'heure, M. Rainville parlait de la hausse des discriminations. De votre point de vue, celui de quelqu'un qui travaille chez Divers-Gens avec les gens des communautés, est-ce que ça a une conséquence sur la difficulté de se loger, et ça entraîne des risques supplémentaires de se retrouver en situation d'itinérance?

• (1740)

Cédric Champagne: Oui. Plus l'intolérance augmente, plus les personnes vont être mises à la rue. Les contextes familiaux vont parfois mener à des expulsions, il va aussi y avoir un décrochage scolaire à cause de l'intimidation vécue, notamment. Les situations sont vraiment multiples.

Tantôt, nous mentionnions que les difficultés pour les personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres sont vraiment immenses, parce que la plupart des lieux sont genrés. Donc, on retrouve des personnes trans ou non binaires qui ne trouvent aucun refuge pouvant les accueillir, puisqu'ils ne sont ni hommes ni femmes, ou pas assez hommes ou pas assez femmes pour aller dans les différents services d'aide.

Andréanne Larouche: Je vous remercie beaucoup de cet ajout très intéressant et important, monsieur Champagne.

Il me reste moins d'une minute pour poser une question à vous deux, alors je vais terminer en revenant sur le programme Vers un chez-soi. Le ministre nous dit qu'en ce moment, il y a une incertitude quant à ce que va devenir Vers un chez-soi. C'est un peu ça qu'on sent: le gouvernement cherche ce qu'il doit faire par rapport à ce programme. Qu'est-ce que cette incertitude sur l'avenir de Vers un chez soi a comme conséquences sur votre organisme et sur les services qu'il peut vraiment aider à offrir aux gens en situation d'itinérance?

Cédric Champagne: Je vais répondre en 30 secondes, puis je laisserai la parole à M. Rainville.

Pour nous, ça pourrait couper complètement le seul programme structurant que nous avons pour avoir un centre de jour, une halte-chaleur et un hébergement temporaire d'urgence sous le même toit.

Maxime Rainville: Ma réponse ne sera pas très différente de celle de M. Champagne. Pour nous, ça représente la fermeture de huit places en logement avec accompagnement.

Le président: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Je remercie les témoins de leur comparution et de leurs témoignages devant le Comité aujourd'hui.

Le Comité est-il d'accord pour lever la séance?

Des députés : D'accord.

Le président : La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>